



LA COMPAGNIE RENFORCE SA FLOTTE

Air Algérie veut voler encore plus haut et plus loin !

P.6



GUICHET UNIQUE POUR LES GRANDS PROJETS

92 milliards de dinars d'investissement sur la table

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 18 JANVIER 2023 // N°475 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LE « COUP DE GUEULE » DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, ALI AOUN :

Pourquoi Saïdal a régressé ?

Lire en page 3

- SAÏDAL, QUI COUVRAIT 45% DES BESOINS DU MARCHÉ NATIONAL, N'EN COUVRE PLUS QU'ENVIRON 2%
- LE NOMBRE DE TYPES DE MÉDICAMENTS FABRIQUÉS PASSE DE 350 À 70
- RECONSIDÉRER LA GRANDE DISPARITÉ DES SALAIRES ENTRE CADRES ET SALARIÉS



P.3



CHAN 2023

PAR SA FORTE PRÉSENCE, SON FAIR-PLAY ET SON GOÛT DU BEAU JEU

Le public annabi suscite l'admiration

P.11



MALI-ANGOLA 3-3 (GROUPE D)

Les Aigles maliens reviennent de loin

P.11

LE MINISTRE IVOIRIEN DU SPORT :

Le CHAN d'Algérie est entouré de tous les facteurs de réussite

P.11

CAN U17-2023

Le Cameroun décroche son ticket pour l'Algérie

P.11

Des pluies orageuses annoncées pour aujourd'hui et demain

P.2



LE PATRON DE LA CIA A RENCONTRÉ LE MARÉCHAL HAFTAR EN CYRÉNAÏQUE

« Grenouillages » aux portes sud-est de l'Algérie

P.3

SÛRETÉ DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

10.000 agents formés par l'ANP

P.16

Les événements de Tigentourine commémorés en présence de Chanegriha

P.5

ELLE A DOUBLÉ SA PRODUCTION

L'agriculture algérienne fait parler d'elle au Forum de Davos

P.16



CONFIDENTIEL

L'AMBASSADEUR D'ALGÉRIE À BRUXELLES RENCONTRE LA MAIRE DE LA COMMUNE DE MOLENBEEK

La situation des membres de la communauté algérienne résidant à Molenbeek, dans la capitale Bruxelles, a été au menu d'une rencontre entre l'ambassadeur d'Algérie en Belgique, Ali Mokrani, et la maire de cette commune, Catherine Moureaux. Un échange cordial et fructueux sur la situation des membres de la communauté algérienne résidant à Molenbeek a eu lieu entre M. Mokrani et Mme Moureaux qui a souligné, à ce propos, que cette communauté "ne pose aucun souci majeur à sa municipalité". Fille de feu Philippe Moureaux, un ami de la Révolution algérienne, Mme Moureaux a, en outre, exprimé sa dispo-



nibilité à rejoindre l'association des "Amis de la Révolution algérienne", et discuté avec M. Mokrani des possibilités de coopération entre les collectivités locales d'Algérie et de Belgique. Elle s'est montrée "disposée à promouvoir les contacts et visites avec une municipalité algérienne, afin d'établir un échange sur la gouver-

nance locale et le partage d'expériences entre les élus des deux parties".

Pour rappel, Mme Moureaux gère la commune la plus importante en termes de population et d'accueil des ressortissants étrangers, notamment maghrébins, en l'occurrence Molenbeek, située dans la région bruxelloise.

DES CHUTES DE NEIGE SUR PLUSIEURS WILAYAS À PARTIR D'AUJOURD'HUI

Des chutes de grêle et de neige affecteront vingt et une (21) wilayas du pays à partir du 18 janvier, a indiqué l'Office national de la météorologie. Il s'agit des wilayas de Tlemcen, Sidi Bel-Abbès, Mascara, Relizane, Chlef, Tissemsilt, Tiaret, Saïda, Aïn Defla, Médéa, Blida, Boumerdès, Tizi Ouzou, Béjaïa, Jijel, Sétif et Bordj Bou-Arreridj. Selon la même source, le cumul de neige oscillera entre 10 et 20 cm et ce, à partir de ce mercredi à midi jusqu'à jeudi.

Les wilayas de Naâma, El Bayadh, Laghouat et Djelfa seront elles aussi au rendez-vous avec les chutes de neige et de grêle à partir de ce mercredi à 18h jusqu'à ce jeudi à 9h dont le cumul avoisinera les 5 et 10 cm.

13 PERSONNES SOUPÇONNÉES DE VOULOIR ASSASSINER MACRON DEVANT LE JUGE

Treize personnes -11 hommes et 2 femmes appartenant à l'ultra-droite- sont jugées à partir de mardi soupçonnées d'avoir préparé des actions violentes, notamment une attaque à l'encontre du président Emmanuel Macron en 2018.

Le tribunal correctionnel de Paris juge à partir de ce mardi 13 personnes soupçonnées d'avoir préparé des actions violentes et notamment un projet d'attaque en novembre 2018 envers le président de la République,

Emmanuel Macron, selon BFMTV. C'est à l'occasion de l'une des visites de Macron en novembre 2018 que les prévenus, jugés aujourd'hui pour "association de malfaiteurs terroristes", avaient imaginé s'en prendre au chef de l'État.

Comme il l'a reconnu devant les forces de l'ordre, Mickaël Iber, l'un des prévenus, a ainsi déclaré pendant une réunion à propos du président: «Je le prends par la main, je tire, et tac tac et j'utilise un couteau».

LE KREMLIN PROMET DE "BRÛLER" LES CHARS OCCIDENTAUX

Quarante-huit (48) heures après l'annonce de Londres d'une livraison prochaine de blindés Challenger 2 à l'Ukraine, ce qui constituera la première livraison de chars lourds de fabrication occidentale à Kiev, le Kremlin a juré de "brûler" les chars que les Occidentaux comptent livrer à

l'Ukraine. «Ces chars brûlent et brûleront», a ainsi déclaré Dmitri Peskov, porte-parole de la présidence russe, dans son briefing téléphonique quotidien à la presse, a rapporté Le Point. Le responsable a estimé une fois encore que les Occidentaux utilisaient l'Ukraine « pour atteindre des objectifs antirusse » et que le Kremlin restait déterminé à atteindre « les objectifs de l'opération militaire spéciale », euphémisme des autorités russes pour décrire l'offensive contre leur

AIR ALGÉRIE : NÉGOCIATIONS POUR L'ACQUISITION DE 15 NOUVEAUX APPAREILS

Le directeur général (DG) de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, Yacine Benslimane, annoncé, lundi à Alger, le lancement imminent des négociations avec les constructeurs d'avions, dans le cadre de l'opération d'acquisition de 15 nouveaux aéronefs lancée par Air Algérie.

Il s'exprimait lors d'une séance d'audition par la Commission des transports et des télécommunications et la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration de l'Assemblée populaire nationale (APN).

"Dans le cadre de l'autorisation accordée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour l'acquisition



de 15 nouveaux aéronefs, Air Algérie entamera le 23 ou 24 janvier en cours l'étape de négociation avec les constructeurs", a précisé Benslimane.

Il a ajouté que "les résultats de l'appel d'offres international lancé pour l'acquisition de ces nouveaux appareils seront connus et annoncés" à

l'issue de ces négociations qui interviennent après "une évaluation des deux offres retenues à l'issue de l'ouverture des plis de l'appel d'offres international".

Sur les 15 nouveaux aéronefs devant être acquis, "sept aéronefs seront de gros porteurs et huit appareils moyens porteurs", a-t-il détaillé.

UNE AGENTE DE JOUEURS D'ORIGINE ALGÉRIENNE ENFONCE LE GRAËT

Une enquête a été ouverte lundi pour « harcèlement moral » et « harcèlement sexuel » visant Noël Le Graët après le témoignage de l'agente de joueurs d'origine algérienne Sonia Souid, a annoncé le parquet de Paris, mardi 17 janvier. Les investigations ont été confiées à la Brigade de la répression de la délinquance contre la personne (BRDP). Un signalement de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) avait été réalisé le 13 janvier. Le signalement pour « outrage sexiste » avait été effectué auprès du procureur de la République de

Paris après le témoignage de Sonia Souid, agente de plusieurs internationales françaises, recueilli par les auditeurs de l'IGESR, selon Le Monde. L'agente de joueurs d'origine algérienne Sonia Souid a publiquement dénoncé, auprès du quotidien L'Equipe et sur RMC, le comportement jugé sexiste de celui qui préside la FFF depuis 2011.

« Il [Le Graët] m'a dit en tête à tête, dans son appartement, très clairement, que si je voulais qu'il m'aide, il fallait passer à la casserole », a-t-elle affirmé. Evoquant ses rapports professionnels passés avec le patron du foot-

ball français, elle explique avoir eu le sentiment « qu'à chaque fois, la seule chose qui l'intéresse... ».

Force est de rappeler que le comité exécutif extraordinaire de la Fédération française de football (FFF), réuni ce mercredi matin, a décidé la mise en retrait de Noël Le Graët de ses fonctions de président de la 3F, comme l'annonçait L'Equipe, jusqu'à la publication des résultats de l'audit diligenté par le ministère des Sports. Philippe Diallo, vice-président de l'instance, va assurer l'intérim pendant une durée déterminée, comme le prévoient les statuts fédéraux...

LA POPULATION CHINOISE EN BAISSÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN PLUS DE 60 ANS

C'est du jamais-vu depuis six décennies : la Chine, pays le plus peuplé du monde avec 1,4 milliard d'habitants, soit un sixième des habitants de la planète, a vu sa population baisser en 2022.

En 2021, le nombre de naissances a été de 9,56 millions en Chine continentale, a annoncé, mardi 17 janvier, le Bureau national des statistiques (BNS). En parallèle, 10,41 millions de décès ont été recensés. La combinai-

son des deux phénomènes a produit une baisse de la population de 850 000 personnes.

Cette chute s'annonce durable, peut-être jusqu'à la fin du siècle, selon des démographes, ce qui affectera durement l'économie et le système de retraites, selon Le Monde. L'Inde devrait détrôner dès cette année la Chine en tant que pays ayant le plus d'habitants, avaient déjà annoncé les Nations unies (ONU).

voisin. Motivées et fortes d'une aide militaire et financière croissante, les forces ukrainiennes ont repoussé l'armée russe en lui infligeant au printemps dernier et à l'automne des revers cinglants. Mais Kiev dit avoir besoin de chars lourds, de blindés légers, de systèmes de missiles longue portée et de défenses anti-aériennes pour vaincre définitivement l'armée russe et reprendre la totalité des territoires que Moscou occupe dans l'est et le sud de l'Ukraine.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information
édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la
presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ ANEP

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



LE PATRON DE LA CIA A RENCONTRÉ LE MARÉCHAL HAFTAR EN CYRÉNAÏQUE

« Grenouillages » aux portes sud-est de l'Algérie

Dans ce conflit planétaire de l'ordre de ce qui se passe en Ukraine, un conflit qui s'enlise, se dilue et s'internationalise, les puissances jouent des parties de « tu me tiens par-ci, je te tiens par-là ». La Libye fait partie malheureusement de ce jeu de Monopoly où chaque joueur, pour gagner, doit ruiner ses adversaires.

Il y a quelques jours, le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA), William Burns, a rencontré le chef du gouvernement d'unité nationale libyen, Abdulhamid Dbeibeh, dans la capitale libyenne Tripoli, ainsi que le chef des forces armées dans l'est de la Libye, Khalifa Haftar, à Benghazi. La chaîne de télévision locale privée « al-Massar » et le journal électronique « address libya » ont rapporté que Haftar avait reçu Burns, « qui effectue pour la première fois une visite en Libye », dans son bureau à al-Rajma (25 km à l'est de Benghazi). Aucun détail sur la rencontre entre Burns et Haftar n'a été relayé par ces médias, tandis que l'ambassade des États-Unis en Libye n'a pas émis de commentaire sur la visite du chef de la CIA. Ce qui intéresse dans cette visite, c'est la remise sur selle du maréchal Haftar par les États-Unis, par le biais de cette visite, qui, en définitive, l'adoube et le réhabilite. On s'en souvient, en plein été 2022, le tribunal du district de Virginie aux États-Unis a reconnu Khalifa Haftar coupable de multiples crimes de guerre com-



mis contre des civils par des troupes et des mercenaires sous son contrôle, lors du tristement célèbre siège de Ganfouda. Tous ces massacres ont été commis durant la seconde guerre civile libyenne. Durant ces mois, Haftar a gardé le silence et a tenu à jouer « clean », d'autant que son profil de présidentiable a été sérieusement cramé. Manquant de légitimité et lâché par ses soutiens à l'international, la situation de Haftar était intenable. Mais là, les données changent : la rencontre avec

Burns a des relents de remise sur rails. A quels desseins ? L'avenir proche nous le dira. D'autant que la partie États-Unis-Russie par l'intermédiaire de l'Ukraine interposée n'a pas livré tous ses secrets.

La situation s'est aggravée en Libye depuis mars dernier, lorsque le Parlement libyen a nommé un nouveau gouvernement dirigé par l'ancien ministre de l'Intérieur Fathi Bachagha, mais Dbeibeh assure qu'il ne cédera le pouvoir qu'à un gouvernement issu d'un « parlement élu », faisant

craindre que la Libye ne replonge dans la guerre civile. La date de la tenue d'élections parlementaires et présidentielles n'a pas encore été arrêtée et les Libyens ne savent pas encore de quoi demain sera fait. L'Algérie, qui a indiqué à maintes reprises que la Libye était une ligne rouge pour l'Algérie et que sa propre sécurité nationale commençait en Libye, suit la situation avec intérêt en prenant en ligne de compte tous les scénarios.

F.O.

GUICHET UNIQUE DES GRANDS PROJETS ET DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Enregistrement de 29 projets d'une valeur de 92 milliards de dinars

Le directeur du Guichet unique des grands projets et des investissements étrangers de l'Agence algérienne pour la promotion des investissements, Ahmed Berichi, a révélé que le guichet a enregistré 29 projets d'investissement d'une valeur de 92 milliards de dinars. En marge de la journée d'information sur la loi de finances 2023, Berichi a indiqué que les projets se consti-

tuent de 22 projets pour des investisseurs étrangers, ou en partenariat entre Algériens et étrangers, tandis que les sept projets restants seront réalisés par des investisseurs algériens. Le même responsable a déclaré que ces projets permettront la création de plus de 3 700 nouveaux emplois : « Les projets enregistrés couvrent les secteurs des matériaux de construction, des énergies nouvelles et renou-

velables, de la grande agriculture et des industries manufacturières (plastiques et chimiques destinées au secteur industriel), tandis qu'un projet a été enregistré dans le domaine de l'industrie automobile, projet qui sera réalisé par le complexe "Stellantis", propriétaire de la marque "Fiat". Berichi a souligné l'importance de la nouvelle loi sur l'investissement dans l'amélioration du climat des

affaires, en accordant plusieurs privilèges et en supprimant de nombreux obstacles auxquels les investisseurs étaient confrontés auparavant, ajoutant que cette nouvelle loi a donné une nouvelle image à l'agence avec la création du guichet unique, des guichets décentralisés, et une plateforme digitale qui a facilité les démarches auprès des investisseurs.

I.M.Amine

I.M./avec Aps

LE « COUP DE GUEULE » DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, ALI AOUN, CONTRE SAIDAL :

« Il faut reconsidérer la grande disparité des salaires entre cadres et salariés »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a exprimé sa colère face à la grande disparité dans les salaires entre les simples salariés et les cadres du complexe Saidal. Aoun a exigé, lors d'une visite de travail et d'inspection de ses dirigeants des unités Saidal à Blida, de « reconsidérer la répartition des salaires », exprimant son profond regret face à la grande différence de salaires entre les ouvriers ordinaires, les cadres et les cadres centraux du complexe Saidal. Le ministre a appelé à la néces-

sité d'une action urgente concernant les salaires des travailleurs avant la fin du mois de mars prochain, déclarant : « La différence entre le salaire d'un employé du département des ressources humaines et entre les nettoyeurs et les gardiens est injuste. Comment est-il possible que des travailleurs ayant 20 et 30 ans d'expérience, perçoivent encore 35 000 dinars et 40 000 dinars? ».

Lors de la même visite, Aoun a souligné la nécessité de renouveler la gestion du complexe de

Saidal, dans le but de couvrir tous les besoins du marché national à l'avenir, regrettant la situation dans laquelle se trouve le complexe à cause de certaines parties qui l'ont délibérément détruit.

Le ministre a regretté que le complexe de Saidal, qui couvrirait auparavant environ 45% des besoins du marché national, ne couvre plus qu'environ 2% aujourd'hui, et que le nombre de types de médicaments qu'il fabriquait soit passé de 350 à 70 types maintenant.

I.M.Amine

LE PRÉSIDENT SAHRAOUI, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU FRONT POLISARIO, BRAHIM GHALI, DÉNONCE LE SILENCE DE L'ONU, ET DÉVOILE :

« L'OCCUPATION MAROCAINE DISSIMULE SES LOURDES PERTES HUMAINES ET MATÉRIELLES »

Le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, M. Brahim Ghali, a affirmé que l'occupation marocaine dissimulait ses lourdes pertes humaines et matérielles infligées le long du mur de sable, depuis la reprise de la lutte armée, suite à sa violation flagrante de l'accord de cessez-le-feu, pratiquant ainsi la politique du blackout et de la dénégation de la vérité.

Lors d'une interview accordée à la presse espagnole et française, en marge des travaux du 16e congrès du Front Polisario tenu dans la wilaya de Dakhla, dans les camps de réfugiés sahraouis, le Président Ghali a indiqué que « la politique du blackout est une vieille et nouvelle politique que l'occupation marocaine a, de tout temps, adoptée, dans le but de dissimuler les lourdes pertes que lui infligent les vaillants soldats de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) », rapporte l'Agence de presse sahraouie (SPS). Concernant la décision de la reprise de la lutte armée, suite à la violation par l'occupant marocain du cessez-le-feu et l'agression contre des civils sans défense dans la brèche illégale d'El Guerguerat, le 13 novembre 2020, le Président Ghali a souligné que « le peuple sahraoui a toujours prôné la paix, mais n'hésite pas à prendre les armes, lorsqu'il s'agit de se défendre ». Ghali a, en outre, mis en exergue la collaboration de l'Etat sahraoui, trente années durant, avec les Nations unies en vue de trouver une solution pacifique et juste qui garantisse au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Il a également fustigé « le silence complice de l'ONU qui refuse, sans aucune raison, d'appeler les choses par leurs vrais noms et de désigner l'Etat d'occupation marocaine, étant l'unique responsable de la violation du cessez-le-feu qui a duré près de 30 ans, comme partie intégrante du plan de règlement ONU-OUA (UA actuellement), approuvé par les deux parties au conflit (Front Polisario et Maroc) en août 1988, puis adopté par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 658 (1990) et 690 (1991) ».



Evénements de Tiguentourine : Saïd Chanegriha supervise les cérémonies de commémoration

Dans son allocution, le Général-Major, directeur de l'information et de la communication de l'Etat-Major de l'ANP, a mis en exergue « la vigilance et la détermination des personnels de l'Armée nationale populaire lors de cette opération de qualité menée avec promptitude et précision exceptionnelles ayant abouti à l'élimination des éléments de ce groupe terroriste... ».



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, lundi 16 janvier, à In Amenas, les cérémonies de commémoration du 10e anniversaire des événements de Tiguentourine, en compagnie du ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. « Dans le cadre de la commémoration du 10e anniversaire des événements de Tiguentourine, et en concertation avec le ministère de l'Energie et des Mines, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a supervisé, en compagnie du ministre de l'Energie et des Mines,

M. Mohamed Arkab, ce lundi 16 janvier 2023, à In Amenas, en 4e Région militaire, les cérémonies de commémoration de ces événements, et ce, en présence du Commandant de la 4e Région militaire, d'officiers généraux de l'Etat-Major de l'ANP, du président-directeur général de Sonatrach, M. Toufik Hakkar, aux côtés d'un nombre d'ambassadeurs et d'attachés de défense accrédités à Alger, ainsi que des autorités locales, civiles et militaires, de la région

», précise la même source. A l'entame et après la levée de l'emblème national et l'interprétation de l'hymne national au niveau du Complexe gazier de Tiguentourine, le Général d'Armée a déposé, en compagnie du ministre de l'Energie et des Mines, une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des événements de Tiguentourine, et ce, en présence de représentants d'instances diplomatiques accréditées en Algérie, avant que les partici-

pants n'observent une minute de silence à la mémoire des victimes de l'attentat criminel ayant ciblé ce site gazier extrêmement vital.

La cérémonie s'est poursuivie par une allocution de bienvenue prononcée par M. Hakkar, à travers laquelle il s'est incliné à la mémoire des victimes du terrorisme barbare. Pour sa part, le ministre de l'Energie et des Mines a salué, dans son allocution, « le professionnalisme des personnels de l'Armée nationa-

le populaire et leur bravoure dans la mise en échec du plan criminel des groupes terroristes », note le communiqué. Dans son allocution, le Général-Major, directeur de l'information et de la communication de l'Etat-Major de l'ANP, a mis en exergue « la vigilance et la détermination des personnels de l'Armée nationale populaire lors de cette opération de qualité menée avec promptitude et précision exceptionnelles ayant abouti à l'élimination des éléments de ce groupe terroriste », ajoute le communiqué. En cette même occasion, « le Général d'Armée Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, et à travers lui l'ensemble des personnels de l'ANP, a été honoré en guise de reconnaissance et de considération aux sacrifices et aux efforts consentis », poursuit la même source.

L'occasion a également constitué une opportunité pour superviser une cérémonie de distinction en l'honneur de quelques familles des victimes algériennes et étrangères, où un hommage particulier a été rendu à la famille du Chahid Lahmar Mohamed Amine, tombé au Champ d'honneur lors de ces événements. Les cérémonies ont été clôturées par la participation de l'ensemble des invités à une opération de plantation d'arbres au niveau de la base de vie du Complexe gazier de Tiguentourine.

R. N.

MOHAMED ARKAB
LE MET EN EXERGUE :

« LE BILAN AURAIT ÉTÉ PLUS LOURD SANS LE COURAGE ET LA BRAVOURE DES ÉLÉMENTS DE L'ANP »

En présence du commandant de la 4e Région militaire, et du Président-Directeur Général de Sonatrach, Toufik Hakkar, en plus d'un certain nombre d'ambassadeurs et d'attachés de défense accrédités en Algérie, ainsi que des autorités civiles et militaires locales, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, a déclaré que « la commémoration de cet événement douloureux équivaut à une prise de position de respect et d'hommage à la vie des victimes du terrorisme barbare, notamment des travailleurs algériens et étrangers appartenant au complexe, à qui nous serons toujours redevables et à qui nous avons toute notre gratitude et notre reconnaissance ». Arkab a également évoqué « la bravoure des éléments de l'ANP qui veillent à protéger et à sécuriser les institutions de l'Etat », ajoutant dans le même contexte que « l'ANP est déterminée à répondre avec force et fermeté aux ennemis de la patrie, quels que soient leurs objectifs ». Le ministre a souligné que « les institutions militaires continuent, grâce à leur direction avisée, à

jouer sans relâche leur rôle dans le processus de construction de la nation et à préserver l'unité et l'indépendance nationales, la défense de la souveraineté nationale, ainsi que la préservation de l'unité du territoire national ». Il a également salué « le courage des travailleurs du complexe gazier de Tiguentourine, qui ont fait face à ce crime international et qui se sont mis aux côtés des forces de sécurité algériennes, et qui ont une nouvelle fois montré leur disponibilité permanente et inconditionnelle à défendre nos acquis et nos investissements et à préserver nos installations énergétiques sensibles ». « Grâce aux efforts concertés de tous les membres fidèles de l'Armée

nationale populaire dans ce pays et les ouvriers du complexe gazier de Tiguentourine qui ont vaillamment affronté les plans de sabotage des agresseurs, le bilan aurait été bien plus lourd », ajoute-t-il. « Le secteur de l'énergie accorde une attention particulière à la prévention des risques ». S'agissant de la sécurité et de la prévention des risques, le ministre de l'Energie Mohamed Arkab a souligné que « le secteur y accorde une attention particulière en renforçant le contrôle technique, la sécurité et la prévention des risques dans les installations du secteur ». Rappelant dans le même contexte que « les mesures prises depuis 2013 reposent principalement sur la coexis-

tence opérationnelle entre la sécurité intérieure de l'institution, l'Armée Nationale Populaire et les services de sécurité dans le but d'améliorer et d'apporter une réponse opérationnelle aux systèmes de sécurité intérieure ». Et de souligner que « l'Etat, à travers toutes ses institutions, notamment l'Armée Nationale Populaire et les services de sécurité, met en œuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la sécurité des installations énergétiques sensibles avec l'assurance des clients nationaux et étrangers, dans le meilleur intérêt du pays, et permettant à notre pays de continuer à fournir de l'énergie fiable et sûre sous toutes ses formes ».

Y. B.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, ALI AOUN :

« Il est grand temps de procéder à la réorganisation de Saidal »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé lundi dernier, depuis Blida, le lancement de l'opération de « réorganisation et restructuration » du groupe SAIDAL en vue de recouvrir « sa place » sur le marché des médicaments en Algérie. Inspectant l'unité de distribution « Centre » relevant de SAIDAL, au niveau de la zone industrielle Benboulaïd, dans le cadre de la visite d'inspection qu'il mène à Blida, le ministre

a fait savoir que le lancement de la « réorganisation et restructuration de ce groupe public intervient en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier à ce dossier ». « Il est grand temps de procéder à la réorganisation et à la restructuration de ce groupe en vue d'en faire une locomotive pour l'industrie pharmaceutique en Algérie afin de couvrir

tous les besoins du marché national et mettre, ainsi, un terme à la dépendance aux laboratoires étrangers », déplorant la situation dans laquelle se trouve le groupe à cause de « certaines parties qui l'ont détruit ». Le ministre a également déploré le fait que SAIDAL qui couvrait 45% des besoins du marché national ne couvre actuellement que 2%, faisant état d'une baisse conséquente en termes de médicaments pro-

duits par le groupe de 350 à 50 médicaments. Dans le cadre des efforts de développement du Groupe Saïdal, le ministre a ordonné la « révision des salaires des travailleurs » pour « appliquer une nouvelle grille à partir du mois de mars prochain ». Par ailleurs, M. Aoun a annoncé l'ouverture d'une enquête pour repérer la destination des médicaments anticancéreux produits par le groupe.

APS

MDN : Saïd Chanegriha reçoit le Haut Conseiller de la Défense britannique pour la région MENA

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, hier, le Haut Conseiller de la Défense britannique pour la région MENA, l'Air Marechal Martin Elliot Sampson, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.



Lors de cette audience qui s'est tenue au siège de l'Etat-Major de l'ANP et à laquelle ont pris part des officiers généraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-Major de l'ANP, aux côtés des membres de la délégation militaire britannique, les deux parties «ont passé en revue l'état de la coopération bilatérale entre les deux pays et examiné, ensemble, les voies et moyens pour la consolider davantage. Ils ont également abordé la situation sécuritaire sur les plans régional et international», précise la même source. Après avoir souhaité la bienvenue à la délégation hôte, le Général d'Armée a affirmé que «la concrétisation de cette visite est à même de permettre la diversification et la promotion de la coopéra-

tion militaire bilatérale», tout en exprimant «la disposition de notre pays à mettre en œuvre les mesures pratiques visant à atteindre la dynamique souhaitée». «La concrétisation de votre visite aujourd'hui reflète l'intérêt que vous portez à l'examen des voies et moyens à même de permettre la diversification et la promotion de la coopération militaire bilatérale», a-t-il indiqué. «Nous tenons à vous faire part de notre entière disposition à mettre en œuvre les mesures pratiques afin d'atteindre la dynamique ambitionnée, sur la base d'une

coopération sincère et d'une démarche clairvoyante, pérenne et pragmatique», a-t-il ajouté. Le Général d'Armée a souligné qu'il «serait utile d'inscrire la dynamique de la coopération bilatérale entre les deux parties dans le cadre d'une démarche visant à aller de l'avant en valorisant les excellentes relations qui lient les armées des deux pays, notamment dans le domaine de la formation». «En ce qui concerne la diversification des activités relatives à notre coopération bilatérale, je propose de procéder, ensemble, à l'examen des opportunités

offertes et des domaines de leur concrétisation, notamment la formation», a poursuivi le Général d'Armée. A ce titre, a-t-il ajouté, «il serait utile d'inscrire cette dynamique dans le cadre d'une démarche visant à aller de l'avant en valorisant les excellentes relations qui existent entre nos deux institutions, notamment à travers la mise en œuvre de tous les moyens possibles pour l'échange d'expériences et élargir, le mieux possible, les domaines de formation». Le Général d'Armée a souligné également que «l'Algérie, soucieuse du respect de ses

décisions souveraines, entretient des relations économiques et militaires avec plusieurs pays amis». «Je tiens également à souligner, à cette occasion, que l'Algérie fait partie des Etats non-alignés et est fière de son histoire, faite de gloires et de hauts faits. Notre pays, qui veille au respect de son indépendance et de ses décisions souveraines, entretient des relations économiques et militaires avec de nombreux pays amis», a-t-il affirmé. La rencontre a constitué également une opportunité pour les deux parties pour «échanger les analyses et les points de vue sur les questions d'intérêt commun», note le communiqué. A ce titre, le Haut Conseiller de la Défense britannique pour la région MENA «a exprimé son appréciation des analyses objectives présentées par la partie algérienne relatives à la situation sécuritaire régionale et internationale», tout en mettant l'accent sur «la disposition de son pays à promouvoir davantage les relations militaires bilatérales dans les différents domaines». A l'issue de la rencontre, les deux parties «ont échangé des présents symboliques avant que M. l'Air Marechal Martin Elliot Sampson ne procède à la signature du Livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP».

R. N.

ORGANISÉE PAR LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

Opération de prise en charge des SDF

Dans le cadre de l'opération de solidarité et de prise en charge des sans-abri, la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) a organisé, en cette période hivernale, une sortie effectuée par les brigades mobiles du Samu social en faveur des sans-domicile fixe (SDF), à travers plusieurs points de rassemblement de ces personnes. En étroite collaboration avec les agents de la Protection civile et ceux de la police, cette action à caractère humanitaire consiste en la prise en charge médicale et l'accompagnement vers le centre d'accueil d'Eckmühl pour qu'elles ne restent pas dehors, notamment durant les nuits glaciales de la saison. Même les ressortissants africains qui sont constatés un peu partout n'ont pas été écartés. Cependant, la DASS, via le Samu social, essaie de publier les photos de certaines personnes pour que leurs familles puissent les retrouver. Car plusieurs d'entre eux ne sont pas d'Oran, mais viennent des autres wilayas. Une équipe assure un suivi médical et psychologique des pensionnaires qui bénéficient de bonnes conditions d'hébergement et de restauration les mettant à l'abri de tout risque. Les sorties nocturnes et les opérations de solidarité se poursuivent chaque soir, à la recherche d'autres personnes sans domicile fixe pour les diriger vers le centre d'accueil. Mais, malgré les gros efforts qui ont été déployés dernièrement par les instances concernées pour les héberger au niveau des structures

d'accueil à Oran comme Diar Errahma, ces derniers préfèrent la rue et leurs lieux habituels. Le centre d'Eckmühl accueille trois catégories de SDF: ceux ayant des problèmes familiaux et se retrouvent malgré eux dans la rue, puis les malades mentaux qui deviennent violents lorsqu'ils ne prennent pas leurs médicaments et enfin les personnes souffrant d'addictions, qui sont les plus agressives.

R. N.

Emigration clandestine : démantèlement d'un réseau criminel à El Tarf

La police judiciaire de la Sûreté de

wilaya d'El-Tarf a démantelé un réseau criminel activant dans l'organisation de traversées clandestines par mer et déjoué une tentative d'émigration clandestine de 7 personnes issues des wilayas d'El-Tarf, d'Annaba, de Tébessa et de Skikda. Les éléments de la police de la section de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes près du service de la police judiciaire ont appréhendé ces personnes qui s'apprêtaient à quitter le territoire national de manière illégale via la plage de Chatt (wilaya d'El-Tarf), a indiqué le chef de la section, le commissaire de police Mohamed Gheras dans une déclaration à la presse. L'opération a permis la saisie d'une embarcation en caoutchouc et un réservoir de carburant et autres équipements de plongée en mer en plus des sacs à dos et des sommes d'argent en monnaie nationale et étrangère et téléphones portables, selon la même source. Selon le même commissaire, l'opération a été menée sur la base de renseignements parvenus aux services de la sec-

tion de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes selon lesquels un groupe d'individus issus des wilayas de l'est du pays se trouvait à la ville de Chatt pour conclure la transaction du passage illégal avec les organisateurs de la traversée. L'exploitation des renseignements a permis de mettre un plan d'intervention sécuritaire en collaboration avec le parquet compétent territorialement et a donné lieu à l'arrestation des concernés et l'entame des procédures légales, a-t-il ajouté. En collaboration avec la brigade de lutte contre la cybercriminalité, il a été procédé à l'identification des organisateurs de ces voyages, à savoir deux trentenaires, issus des wilayas d'Annaba et d'El-Tarf et ont été arrêtés, a encore précisé le commissaire de police Gheras. Des dossiers judiciaires ont été élaborés à l'encontre des mis en cause qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal de Dréan, a-t-on fait savoir.

APS

Droits de l'homme : Convention entre l'Enseignement supérieur et le CNDH

Une convention a été signée entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le Conseil national des droits de l'homme (CNDH), visant la mise en place de programmes de formation et de recherche conjoints dans le domaine des droits de l'homme. La convention a été signée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, et le président du CNDH, Abdelmadjid Zaâlani, au siège du ministère. Baddari

a fait savoir que le document visait à introduire « des offres de formation en renforçant l'enseignement des droits de l'homme au sein des branches de la formation, outre la consécration de recherches conjointes entre le ministère et le CNDH dans ce domaine ». Selon le ministre, cette convention « permettra de former des cadres spécialisés dans le domaine des droits de l'homme et de créer une banque nationale d'informations permettant de suivre le développement historique de

ce domaine sensible à travers les époques de manière à aider les étudiants et les chercheurs à préparer des recherches approfondies dans ce domaine ». Pour sa part, Zaâlani a affirmé que cette convention permettra « l'intensification et l'adaptation des programmes de formation en matière de droits de l'homme conformément aux derniers développements mondiaux en vue de la formation de cadres spécialisés dans ce domaine important ».

R. N.

LA COMPAGNIE ÉTEND SA FLOTTE

Air Algérie veut voler encore plus haut et plus loin !

Evoquant le hub d'Alger, le responsable a indiqué qu'à partir du 1 mars prochain, la compagnie intensifiera ses dessertes, notamment depuis l'Afrique, pour arriver à deux à trois dessertes par destination, permettant d'attirer de nouveaux clients issus des pays africains pour les transporter vers différentes destinations...

Le directeur général de la compagnie aérienne nationale, Air Algérie, Yacine Benslimane, vient d'annoncer que les négociations sont imminentes avec les constructeurs d'avions, dans le cadre de l'opération d'acquisition de quinze nouveaux aéronefs lancée par Air Algérie. Il s'exprimait lors d'une séance d'audition par la Commission des transports et des télécommunications et la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de l'émigration de l'Assemblée populaire nationale (APN). "Dans le cadre de l'autorisation accordée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour l'acquisition de



15 nouveaux aéronefs, Air Algérie entamera le 23 ou le 24 janvier en cours l'étape de négociation avec les constructeurs", a détaillé M. Benslimane cité par l'APS. Il a ajouté que "les résultats de l'appel d'offres international lancé pour l'acquisition de ces nouveaux appareils seront connus et annoncés" à l'issue de ces négociations qui interviennent après "une éva-

luation des deux offres retenues à l'issue de l'ouverture des plis de l'appel d'offres international". Sur les quinze nouveaux aéronefs devant être acquis, "sept seront de gros porteurs et huit des moyens porteurs", a-t-il détaillé. Outre ces quinze aéronefs, la compagnie compte également acquérir sept autres aéronefs (deux gros porteurs et

cinq moyens porteurs) sous forme de Leasing, ajoute le responsable, précisant que l'appel d'offres international pour cette opération a été lancé "à la fin des restrictions liées à la pandémie du Covid-19". S'agissant des nouvelles dessertes, M. Benslimane a annoncé le lancement prochain de nouvelles lignes en direction d'Addis-Abeba, Johannesburg et Libre-

ville, offrant aux voyageurs la possibilité de transiter par le hub d'Alger pour rejoindre une autre destination domestique ou internationale. Evoquant le hub d'Alger, le responsable a indiqué qu'à partir du 1 mars prochain, la compagnie intensifiera ses dessertes, notamment depuis l'Afrique, pour arriver à deux à trois dessertes par destination, permettant d'attirer de nouveaux clients issus des pays africains pour les transporter vers différentes destinations. Le hub d'Alger permettra dès le 2 février, a-t-il ajouté, aux voyageurs en transit de rejoindre leur vol de continuation sans devoir accomplir à nouveau les formalités d'enregistrement des bagages et d'embarquement.

A propos de la prochaine saison estivale, le directeur général a affirmé que l'opération de réservation et l'achat de billets sont "déjà lancés" avec plus de 68.000 sièges prévus par semaine. La prochaine saison sera marquée par une augmentation significative des sièges par rapport à l'été 2019, selon les chiffres donnés lors de cette audience. Les mêmes chiffres affichent un programme prévisionnel de 40.000 sièges pour l'opération de la Omra, notamment durant le mois de Ramadhan, dont des vols réguliers à partir d'Alger, Oran, Constantine et Ouargla. **Youcef Salami**

SONATRACH : PLUS DE 58 MILLIARDS

« Il faut que le groupe Novo Nordisk s'engage sérieusement (...) à investir en Algérie »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a demandé aux groupes danois Novo Nordisk et saoudien Tabuk, de revoir à la hausse leurs investissements en Algérie qu'il qualifie d'insignifiants. Lors de sa visite de travail dans la wilaya de Blida, le ministre s'est rendu à l'usine Aldaph-Algérie du groupe Novo Nordisk, à Boufarik, qui a lancé lundi dernier l'opération d'assemblage des stylos d'insuline et dont la production devrait atteindre 60 millions d'unités en 2024. Une production qui couvre amplement les besoins nationaux estimés à 27 million unités par an. Lors de la présentation des caractéristiques de l'usine, le ministre a menacé de rompre les accords avec le groupe danois s'il ne révisait pas ses investissements en Algérie. « Le groupe Novo-Nordisk est présent en Algérie depuis 85 ans. Il fallait attendre toutes ces années pour voir un investissement de plus de 65 millions d'euros », a regretté Aoun devant l'ambassadrice du Danemark, présente au démarrage de l'usine. Et d'ajouter : « Il faut que le groupe Novo Nordisk s'engage sérieusement, au plus tard cette année, à investir en Algérie », a insisté le ministre avant de demander aux responsables de l'usine de passer au plus vite à une véritable production d'insuline et non d'assemblage. Le responsable de la production a indiqué que cette chaîne d'assemblage permettra de réduire la facture d'importation de 47 millions d'euros. Pour le ministre, l'objectif est de satisfaire les besoins du marché national qui sera atteint, selon lui, en 2024. Par la même

occasion, il a annoncé le lancement, la semaine prochaine, d'une autre usine de production d'insuline à Oued Smar, à Alger. Même ton ferme usité par le ministre devant les responsables de l'usine de production des médicaments appartenant au groupe saoudien Tabuk. Aoun s'est montré tout aussi ferme. Et pour cause, il a jugé dérisoire l'investissement de 16 millions de dollars consenti par Tabuk, présent dans 23 pays. Dans ce sillage, il a donné l'exemple du groupe jordanien Hikma, qui détient plus de 30% du marché du médicament en Algérie. Le ministre a donc invité les responsables du groupe saoudien à revoir leur politique d'investissement en Algérie avec plus d'engagement et d'opérer dès cette année l'exportation. Selon lui, avec les transferts des devises des bénéficiaires, l'Algérie n'a rien gagné dans cet investissement. L'usine en question qui s'étale sur plusieurs hectares dans la zone industrielle de Benboulaïd à Beni Mered, produit 1,3 million de boîtes de divers types de médicaments. Aoun a également visité l'unité commerciale

centre du groupe public Sidal située dans la zone industrielle de Benboulaïd avec une capacité de stockage de plus de cinq millions d'unités. L'entreprise qui emploie 88 personnes devra connaître une extension pour agrandir sa capacité. Là aussi, le ministre a fait part de son mécontentement face aux tergiversations des responsables de l'unité à appliquer ses directives, notamment celles exigeant le départ de certains cadres qui auraient été derrière des opérations de sabotage et de blocage des réformes engagées par le groupe de Sidal. « Il faut que Sidal soit la locomotive du secteur de production des médicaments en Algérie », a lancé le ministre. Par ailleurs, Aoun a affirmé avoir donné des instructions pour ne pas distribuer des produits d'oncologie à des cliniques privées « alors que les hôpitaux enregistrent un déficit », a-t-il précisé. Et de menacer de poursuites judiciaires les responsables n'ayant pas appliqué cette mesure. Le ministre s'est également rendu dans l'usine Expensimed, spécialisée dans la fabrication de bandelettes de mesure de

la glycémie. Le produit offre une technologie de codage automatique exclusive, un écran retro-éclaire pour la lecture dans l'obscurité et d'autres fonctions avancées. Le patron de l'usine a tenu à remercier le Président de la République qui a ordonné la levée des contraintes bureaucratiques sur les projets d'investissement. Il a expliqué que son projet a été gelé à cause du permis de construire et de l'autorisation d'exploitation. « Grâce aux mesures du chef de l'Etat, nous avons pu démarrer notre projet », a tenu à préciser le patron de l'usine. Pour Ali Aoun, le secteur de la fabrication pharmaceutique souffre « d'entraves bureaucratiques artificielles ». « J'ai une mission bien précise, celle de satisfaire le marché national en médicaments fabriqués localement », a-t-il rappelé, avant d'inviter les investisseurs et producteurs à dénoncer ces pratiques bureaucratiques qui entravent le développement du secteur des médicaments. « Mon bureau est grand ouvert pour vous accueillir », a lancé le ministre.

R. E.

Une foire des produits algériens s'ouvre aujourd'hui à Nouakchott

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organisera, aujourd'hui, une nouvelle édition de la foire de la production algérienne à Nouakchott, en Mauritanie. L'évène-

ment, qui durera jusqu'au 24 du mois en cours, est lancé en collaboration avec l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), chargée d'accompagner les opérateurs économiques participant à des foires à l'étranger. La foire de la production algérienne en Mauritanie a pour objectif de faire connaître le savoir-faire algérien dans les différents secteurs économiques et de valoriser le produit algérien dans ce pays. Depuis 2015, plusieurs éditions de cette foire ont été organisées avec la participation de centaines de sociétés algériennes, publiques et privées. **R. E.**

Zones d'ombre à Oum El Bouaghi : vers une mise à niveau salubre

Dans le domaine de l'énergie, 129 projets ont porté sur le raccordement aux réseaux électrique et gazier. Par ailleurs, 62 projets ont porté sur la réalisation de réseaux d'assainissement et la construction de fosses septiques.

Les projets de développement inscrits depuis 2020 au profit des 28 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour une mise à niveau des zones d'ombre commencent à porter leurs fruits dans divers secteurs.

Ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, l'approvisionnement en eau potable à partir de puits et de forages et l'ouverture de pistes et de routes, au profit des habitants des mechtas des zones déshéritées. Selon le secrétaire général de la wilaya, chargé du dossier des zones d'ombre, Omar Boutahraoui, 540 projets de développement, lancés en 2020, 2021 et 2022, ont été réalisés. 180 projets ont porté sur l'amélioration de l'alimentation en eau potable. En matière de désenclavement des zones d'habitation difficiles d'accès, le programme a porté sur 294 projets, notamment de réalisation de pistes rurales et de réhabilitation des routes dégradées. Dans le domaine de l'énergie, 129 projets ont porté sur le raccordement aux réseaux électrique et gazier. Par ailleurs, 62 projets ont porté sur la réalisation de réseaux d'assainissement et la construction de fosses septiques. Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, 300 zones d'ombre ont été recensées à travers l'ensemble des communes, à l'exception de celle d'Aïn Beida, qui n'en compte aucune, a rappelé le responsable, précisant que 932 projets ont été retenus pour la prise en charge des insuffisances et des besoins de ces zones d'ombre dans les 28 communes de la wilaya. S'agissant du financement de



l'ensemble des projets, 739 projets ont nécessité une enveloppe globale de 7 milliards 900 millions DA, inscrits dans le cadre des Plans communaux de développement, des Programmes sectoriels décentralisés, du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, des budgets locaux (wilaya et communes) et autres, a précisé M. Boutahraoui. Le secrétaire général de la wilaya a indiqué, en outre, que pour l'année 2022, pas moins

de 163 projets ont été retenus, pour un montant global de 1,880 milliard DA, parmi lesquels 57 projets ont été réalisés et 88 autres sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement oscillant entre 35 et 95 %. M. Boutahraoui a signalé que parmi les plus importants projets de l'année 2022 figure l'approvisionnement des zones enclavées en gaz propane, ayant nécessité l'acquisition de 183 citernes et dont la pose a débuté dans 42 mechtas, pour

un coût global de 186 millions DA.

STOPPER L'EXODE RURAL

Le maintien des habitants des régions déshéritées et enclavées est tributaire de l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, à travers des programmes de développement. Pour ce faire, des projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable, la réalisation et la réhabilitation des routes, le raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement en gaz et

l'assainissement ont été réalisés ces trois dernières années. A rappeler que 20 citernes de gaz propane, d'une contenance de 1 750 kg chacune, ont été attribuées aux habitants des zones d'ombre, à savoir 87 familles de plusieurs mechtas des communes de Djazya, Dhalaa, Behir Chergui et Oum-El-Bouaghi. Parmi les bénéficiaires, Ammar Belkhiri, habitant la mechta Kabel Boutekhma, relevant de la commune de Dhalaa (sud-ouest d'Oum-El-Bouaghi), a indiqué que ce projet a mis fin aux difficultés d'approvisionnement en bouteilles de gaz, expliquant qu'il était contraint de se déplacer aux chefs-lieux des communes de Meskiana et de Dhalaa.

M. Belkhiri a déclaré qu'il songeait à déménager avec sa famille, comme ses voisins, et à s'installer dans les villes, à cause du manque de gaz, en particulier durant l'hiver, saison pendant laquelle ils recouraient souvent au chauffage avec du bois ramassé dans les maigres zones boisées de la région.

Mais la disponibilité de l'électricité et du gaz dans le hameau Kabel Boutekhma, qui dispose également d'une route d'accès nouvellement réalisée, l'ont amené à renoncer à ce projet d'aller vivre plus près des grands centres urbains, a-t-il poursuivi, ajoutant que, désormais, les éleveurs sont un peu plus sereins et peuvent s'adonner plus tranquillement à leurs activités pastorales et agricoles. Cet avis est partagé par Aziz Ferag, de la région de Fesikh, dans la commune de Bir Chouhada, qui a salué l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux zones déshéritées et enclavées.

APS

TIPAZA : 1.110 ENSEIGNANTS CONTRACTUELS TITULARISÉS

Ils étaient exactement 1.110 enseignants contractuels à venir pour recevoir leurs décisions d'intégration. Désormais, ils sont confirmés dans leurs postes. L'ambiance était festive et à chaque fois que des enseignants sont appelés à l'estrade pour recevoir leurs décisions, un tonnerre d'applaudissements et des youyous fusent de partout. «Sur les 1.110 enseignants contractuels intégrés, 480 travaillent dans le cycle primaire et 443 dans le moyen tandis qu'au secondaire, ils totalisent 187 enseignants», détaille Mahmoud Fouzi Teboune, directeur de l'éducation à Tipasa. Même les enseignants d'anglais recrutés dernièrement dans le primaire sont concernés par la permanisation. «Tous les enseignants contractuels dans notre wilaya ont été pris en charge», affirme le même responsable. Ainsi donc, Tipasa est parmi les premières wilayas à avoir donné corps à la décision prise par le président de la République le 11 décembre 2022. Justement cette date est visiblement gravée dans la mémoire de nombre d'ensei-

gnants contractuels à Tipasa, désormais permanents. C'est le cas d'une professeure d'un collège à Bouharoun. «Le 11 décembre dernier, l'heure indiquait exactement 19h49, lorsque mon téléphone a sonné. C'était le directeur de mon école qui a tenu à me féliciter et à m'annoncer la bonne nouvelle», se rappelle Salah Boufades, enseignant de mathématiques au niveau de l'établissement scolaire moyen Kouadri-Mohamed à Bouharoun. «Je n'en croyais pas mes oreilles. Il m'a annoncé que je serai titularisé» raconte ce dernier qui enseigne depuis 2018. «C'est un rêve qui se réalise. Grâce à Allah et à la décision du président de la République, mon avenir

s'éclaircit», confie-t-il. Et d'ajouter : «Mes parents étaient aux anges lorsqu'ils ont appris la bonne nouvelle, d'autant que je suis l'aîné». Assurer la stabilité professionnelle aux enseignants contractuels a un impact sur l'ensemble de leurs familles. C'est ce qu'assure ce dernier qui contribue aux besoins des siens. «Désormais, avec mon nouveau statut de titulaire, je pense sérieusement à me marier, au grand bonheur de mes parents», projette-t-il. Pour sa part, Fatima Dechir, enseignante de langue arabe au primaire Ahmed-Cherid à Meurad, tient à remercier vivement le président de la République qui a pris la décision d'intégration des enseignants contractuels. «Je tiens à

remercier notre Président d'avoir pensé à nous. Je considère ce geste comme un miracle. Je vis en effet cet événement qui a changé ma vie comme un miracle. Que Dieu le préserve», insiste-t-elle. Diplômée en sociologie en 2011, Fatima confie qu'elle a galéré des années durant, pour reprendre ses mots, avant qu'elle soit en 2022 recrutée comme enseignante contractuelle. «La meilleure, c'est le fait qu'entre la décision du président de la République et sa mise en application il ne s'est pas passé un mois. Je ne vous le cache pas, j'ai cru au début que cela allait prendre au moins quatre mois», conclut-elle.

R. R.

Tramway de Mostaganem : 120 travailleurs recrutés

Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a affirmé que la réalisation du projet de tramway a connu un retard en raison de plusieurs facteurs, assurant, dans ce sens, que ses services vont remédier à la situation et que les travaux ont été finalement achevés par la société Cosider en juillet dernier avec une main-d'œuvre et un savoir-faire 100% algériens, après que la société espagnole a abandonné le projet. La wilaya a souligné, dans un

communiqué, qu'à ce jour, «120 travailleurs ont été recrutés par la Société de gestion des lignes de tramway (SETRAM) et qu'ils sont en phase de formation dans diverses spécialités». «Lors de la réunion, il a également été convenu de confier à la société Cosider de préparer et d'afficher le nouveau plan de circulation, avec l'installation des feux tricolores à partir de ce mois-ci afin que les automobilistes puissent s'y habituer,

tout en sensibilisant les usagers de la route pour éviter les accidents. A partir du 15 février, le tramway circulera avec tous les véhicules le long de la voie sur 14 km», précise la wilaya. Et d'ajouter : «Tous les systèmes numériques seront définitivement mis en place à partir de la semaine prochaine, et la période de formation de 30 conducteurs de tramway spécialisés sera terminée pour passer à la vitesse moyenne.»

R. R.

OÙ EN EST RÉELLEMENT

L'annonce par le président français de sa volonté de restituer à l'Afrique ses biens culturels pillés a ouvert le débat sur cette question. Au-delà des pays, c'est l'Union européenne même qui tente de la prendre en charge.

En novembre 2017, à Ouagadougou, le président français Emmanuel Macron s'est engagé à ce que, d'ici à cinq ans, les conditions soient réunies pour que les dizaines de milliers de biens culturels arrivés en France durant la période coloniale reviennent dans leur pays d'origine, de manière définitive ou temporaire. Stupeur en Europe, où jusqu'ici les revendications dans ce sens étaient traitées au cas par cas. C'était aussi la première fois que la volonté politique surpassait le débat public. Le 22 mars, l'Élysée a confié à l'historienne Bénédicte Savoy et à l'économiste sénégalais Felwine Sarr un rapport devant contenir des propositions concrètes d'actions qui devrait être rendu public fin novembre. Mais qu'en est-il dans les autres pays d'Europe ?

LE DISCOURS DE OUAGADOUGOU ENGAGE AUSSI L'EUROPE

Il faut dire que cette question n'est pas nouvelle sur le Vieux Continent.

En 1981 un rapport avait été présenté concernant le cas des pays africains. Mais, à l'époque, on craignait l'effet de « contagion. » Depuis, plus globalement, des pays comme l'Égypte ou la Grèce n'ont eu de cesse de réclamer le retour d'antiquités, mais c'est avec l'Afrique que l'Europe se montre plus réceptive après avoir longtemps argué que les conditions de conservation et de sécurité dans les musées africains n'étaient pas adéquates. Du British Museum de Londres au musée Tervuren en Belgique (devenu Africa Museum après cinq ans de travaux de rénovation, NDLR), les collections européennes débordent d'objets d'art dits "coloniaux", acquis dans des conditions parfois discutables. À l'époque, militaires, anthropologues, ethnographes, missionnaires qui sillonnent les pays conquis en ramènent des souvenirs souvent achetés ou troqués, quelquefois volés. Au total, plus de 90 % des pièces majeures d'Afrique subsaharienne se trouveraient hors du continent, selon les experts. Et l'Unesco soutient depuis plus de quarante ans le combat des pays qui, en Afrique et ailleurs, exigent la restitution de leurs biens culturels disparus lors de l'époque coloniale.

QUID DES PAYS CONCERNÉS ?

Du côté du Royaume-Uni, le British Museum (plus de 200 000 objets africains) a proposé des prêts au Nigeria ou à l'Éthiopie, pillée lors d'une expédition britannique en 1868, mais rechigne à restituer des biens. Le débat est plus avancé en Allemagne, sensibilisée à la question depuis les spoliations de l'ère nazie et elle-même pillée par l'Armée rouge. La ministre fédérale de la Culture, Monika Grütters, a même expliqué à l'Unesco qu'il fallait s'appuyer sur les restitutions faites aux juifs spoliés pour aborder la question des objets africains présents en Europe. D'ailleurs, à de rares exceptions près : en 2003, le musée ethnologique de Berlin a ainsi rendu une précieuse statuette d'oiseau au Zimbabwe, ex-colonie britannique. Depuis, plusieurs musées travaillent à identifier l'origine des milliers d'œuvres issues de l'époque coloniale, quand l'Allemagne avait notamment la main sur le Cameroun, le Togo ou la Tanzanie. La provenance des objets qui seront exposés au Humboldt Forum, le grand musée ethnologique qui doit ouvrir à Berlin, sera explicitée. Mais c'est en Belgique que le débat

s'est dernièrement emballé. Dans une lettre ouverte publiée le 25 septembre, 36 personnalités des mondes artistique, universitaire et associatif, en majorité afro-descendantes, ont dénoncé une « Belgique à la traîne sur la restitution des trésors coloniaux » par rapport à la France, l'Allemagne et le Canada. En réponse, un débat « participatif », intitulé « Restitution des biens culturels africains : question morale ou juridique ? », s'est tenu le 16 octobre au Parlement francophone bruxellois. Résultat ? Un groupe d'experts va être installé, de même qu'une résolution visant à faire des propositions concrètes et des amendements à la loi, pour aller vers des restitutions concrètes. Des milliers d'objets d'art anciens congolais, dont certains datant de plus de 6 000 ans, sont entreposés au musée royal de Tervuren. Dans tous les cas, les nouvelles propositions de l'UE vont venir compléter le cadre juridique existant relatif au commerce des biens culturels qui, jusqu'à ce jour, se limitait à la législation concernant l'exportation de biens culturels et la restitution de biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un État membre de l'Union.

CE QUI VA CHANGER

Aujourd'hui, les choses ont changé. L'Union européenne (UE) a adopté le 7 novembre dernier une

Restitution culturelle : pourquoi il faut repenser

Par Amy Niang*
pour The Conversation.com

ANALYSE

Au-delà des restitutions annoncées, la nature des objets, notamment le contexte de leur collecte, est une occasion unique de questionner le fait colonial. J'ai été très intriguée de tomber sur une exposition sur le navire La Marie-Séraphique au Musée de l'Or à Bogota. C'est que depuis quelques années, la Colombie, tout comme d'autres pays de l'Amérique latine, tente de revisiter l'histoire de l'esclavage à l'aune de l'émergence de mouvements qui luttent pour la reconnaissance des droits des Afro-Colombiens. L'exposition retrace le parcours du navire négrier nantais entre le 1er mai 1768 et le 27 juin 1969 alors qu'il transportait 315 esclaves africains entassés dans des conditions inhumaines, retournant en Europe avec à bord le profit de leur vente et un ravitaillement en café et sucre. Avec 4 350 expéditions répertoriées, la France fut la 4e puissance esclavagiste entre les XVIIe et XIXe siècles. Le port de Nantes était responsable de 40 % de ce trafic avec pour cadre législatif le Code noir. Ce contexte peut servir de tableau de fond au débat actuel sur la restitution des artefacts africains à leurs pays d'origine. La question de la restitution repose directement et plus globalement celle du pillage humain, économique et culturel dont l'Afrique a fait, et continue d'ailleurs de faire, l'objet. Cela devrait donc être le début d'un débat, et non pas une réponse définitive.

DES OBJETS RITUELS DE PREMIÈRE IMPORTANCE

Parmi les dizaines de milliers d'objets concernés, certains aujourd'hui exposés au musée du quai Branly, on trouve des objets pillés au palais de Dongsoume lors de la guerre française contre Béhanzin, roi du Dahomey, en 1892. On trouve également des objets rapportés par Griaule et son équipe. En 1930, Marcel Griaule et un groupe d'ethnologues entreprennent de parcourir l'empire français à la bonne vieille manière des explorateurs-pionniers. L'expédition Mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti fait l'objet d'une loi spéciale (loi du 31 mars 1931) et de dotations importantes et sans précédent dans l'histoire de la recherche en France, avec des contributions généreuses aussi bien publiques que privées. La mission était chargée de documenter la vie, d'archiver des connaissances sur les peuples africains, et surtout d'amasser des artefacts. Ces objets ont souvent servi – et servent encore – à des rituels et dans la vie quotidienne des peuples qui les ont fabriqués. Ils représentent des aspects de pratiques culturelles qui ont souvent été interrompues et l'énergie qui les animait étouffée. Leur importance rituelle et esthétique excède largement l'espace clos d'un musée, fut-il le plus avant-gardiste. Michel Leiris, qui a participé à l'expédition de 1931, décrit par le menu les « sacrilèges » parfois commis pour arracher leur « butin » à des populations affolées. La mission, présentée comme un projet « paci-

fique », humanitaire et scientifique, a cependant servi à la fois de justification à l'expropriation, la subjugation de groupes culturels sur la base d'une instrumentalisation des connaissances récoltées au sujet de ces mêmes peuples et leurs modes de vie.

LE PRÉTEXTE DE LA « MISSION CIVILISATRICE »

Dans le débat actuel, l'argument de « capacité » des musées et institutions de préservation africains attribue une incompétence culturelle à un groupe racialisé. Les Africains n'auraient en effet ni les facultés humaines ni la sensibilité esthétique pour apprécier des objets qu'ils ont eux-mêmes fabriqués, encore moins de les préserver, ils doivent donc en confier la garde à ceux qui savent les valoriser. Ces objets – du reste archives d'une relation violente et problématique – et les peuples et cultures qui les ont produits ont servi au projet moderniste européen. Ils représentent l'extraction d'un labeur à la fois physique, intellectuel et culturel. Comme le dit si bien Valentin Mudimbe, les cultures et peuples africains ont toujours servi de matière première à la mission civilisatrice occidentale.

LA RÉPARATION, UNE QUESTION D'ACTUALITÉ

La question de la réparation n'est pas un vieux problème, mais un problème du monde d'aujourd'hui. L'Afrique d'aujourd'hui appartient aux multination-

nales occidentales et à leur grande majorité des Africains dans leur continent. Ils n'ont pas d'espace, ni d'ailleurs les outils de négociation qui conditionnent le développement. Le schéma de permissivité des siècles. L'Afrique fournie l'or, du diamant, de l'uranium, du pétrole, du gaz naturel, du bois et des bras jeunes. La migration des jeunes Africains n'est pas un phénomène extérieur, elle fait partie intégrante de l'économie et des transactions des relations entre l'Afrique et l'Occident. Les relations ouest-africaines vidées de leur contenu industrielle illégale aux frontières du Congo et ailleurs. La colonisation africaine a toujours existé. Selon WikiLeaks West Africa, les entreprises cotées au London Stock Exchange sont présentes dans 37 pays d'Afrique. Elles l'équivalent d'un trillion de dollars. Rapatrier ces œuvres sans compensation dans lesquelles elles ont été pillées par le colonialisme – n'aurait pas de sens. C'est très près de voter une loi sur la décolonisation en 2005, car les conséquences des constantes du présent

CULTURELS AFRICAINS :

COMMENT L'EUROPE ?



mesures pour lutter contre le trafic de biens culturels dans le but d'empêcher « l'importation et le stockage de biens culturels exportés illicitement depuis un pays tiers », annonce un communiqué officiel. Non seulement ces nouvelles règles aideront à préserver le patrimoine culturel de l'humanité, en particulier les objets archéologiques provenant des pays touchés par des conflits armés, mais elles contribueront également à

empêcher le financement du terrorisme par ce type de trafic.

Les nouvelles règles visent les biens culturels créés ou découverts hors de l'UE, ou les objets d'art destinés à être mis en libre pratique ou placés sous un régime particulier autre que le transit. Ces mesures visent également les biens culturels de plus de 250 ans d'âge, ainsi que ceux ayant une valeur d'au moins 10 000 euros, précise le communiqué.

Penser le moment colonial

ers complices africains. La France ne se retrouve plus dans ces maîtres ni leur rôle, lois, traités et transit dans le cadre de leur vie. Ils sont ailleurs.

est resté le même depuis l'indépendance du café, du cacao, de l'ivoire, du coltan, du cuivre, du diamant, des pierres précieuses, du pétrole, des forêts, et bon marché.

Africains en Europe n'est pas nouveau pour l'Europe. Au contraire, la France a toujours été une puissance économique et politique qui régissait l'Afrique et l'Europe, des côtes à l'intérieur. Leur poisson par la pêche industrielle et les guerres instrumentalisées ont été l'implicite de l'élite gouvernante pendant de ce pillage.

ca, une poignée de multinationales du Stock Exchange et prévisions contrôlées entre les mains des ressources africaines.

s adresser les conditions de vie des populations pillées – et donc le rôle de la France a été de faire l'apologie de la France dans le passé colonial engagé et français dont les mani-

festations les plus tenaces restent le racisme anti-noir, la relation malsaine entre la France et l'Afrique francophone – autant de questions qui sont évacuées mais qui montrent que le passé colonial et le présent national sont éminemment imbriqués. Il n'est pas sûr par ailleurs que la présence de ces objets ait permis une appréciation du génie et des richesses culturelles africaines, mais plutôt de conforter l'Occident dans sa « connaissance » de ces peuples qu'il a longtemps exotisés et dominés. Il y a en effet un paradoxe entre la fascination qu'exercent ces objets sur l'Occident et la présence souvent indésirable des Africains en Europe.

Que des personnes trouvent controversée ou même « intenable » l'idée de restitution témoigne du refus d'appréhender la décolonisation comme une nécessité qui s'impose aussi bien aux anciennes colonies qu'aux anciens colonisateurs. Ce qui fait l'unanimité dans le cas des œuvres pillées par les nazis fait l'objet de controverses quand il s'agit d'artefacts africains.

L'Europe a toujours rechigné à aborder la question de réparations ou dédommagements en faveur de l'Afrique. Ce ne sont pourtant pas les précédents qui manquent. Haïti a versé une indemnité aux colons français, en réalité une rançon à l'indépendance, à partir de 1825, après l'abolition de l'esclavage. La Grande-Bretagne a payé des dédommagements en faveur des Mau Mau. L'Allemagne continue de verser des indemnités aux victimes de la Shoah, le geste le plus récent est le plan de dédommagement de 25 000 juifs vivant à travers le monde

et qui auraient vécu en Algérie entre 1940 et 1942 et victimes du régime de Vichy allié des nazis. D'après la Claims Conference, créée en 1951, l'Allemagne aurait versé plus de 70 milliards de dollars à plus de 800 000 victimes de l'Holocauste. La même Allemagne pourtant refuse de reconnaître le génocide de près de 100 000 Herero et envisage encore moins des dédommagements en faveur de ce peuple. Une initiative récente est l'indemnisation par la France de victimes américaines de la Shoah en 2015 à hauteur de 60 milliards de dollars. Cette indemnisation va bénéficier à des victimes non françaises qui furent déportées et elle vient compléter le dispositif d'indemnisations en place depuis 1946. Ces différentes initiatives n'ont ni la même valeur historique ni la même portée juridique et morale mais elles constituent des cadres de reconnaissance de torts historiques.

La réparation n'est pas seulement une question financière, mais représente un effort nécessaire pour atténuer la violence qui reste la modalité dominante des relations entre Europe et Afrique. L'acte juste répare même s'il ne restaure pas. Dans le cas des artefacts africains, la restitution devra être accompagnée de ressources conséquentes pour assurer leur préservation en Afrique, et le transfert d'une partie des ressources que leur présence en Europe aura générées, sans paternalisme et sans ressentiment.

* Amy Niang est politologue, spécialiste des relations internationales au sein de l'université de Witwatersrand en Afrique du Sud

CE QU'IL FAUDRA FAIRE AVANT DE RAMENER UNE ŒUVRE D'ART AU SEIN DE L'UE

En fonction de leur vulnérabilité face au pillage et à la destruction, les biens culturels sont, en vertu des nouvelles règles, divisés en deux catégories. Les plus vulnérables, tels que les objets archéologiques, les éléments de monuments et les manuscrits anciens, devront être accompagnés d'un certificat spécial délivré par un pays de l'UE. Ce certificat sera délivré si l'importateur apporte la preuve de l'exportation licite des biens en question depuis le pays source. Les autres, considérés comme moins vulnérables, seront importés sur la base d'une simple déclaration de l'importateur selon laquelle les biens en question sont exportés légalement. Mais des voix continuent de s'élever contre le retour de ces biens en Afrique, à cause des risques de disparition à la suite de pillages ou d'actes de vandalisme.

In L'Express

MALI :

QUATRE ORPAILLEURS ILLÉGAUX CHINOIS ARRÊTÉS DANS LA ZONE DE BOUGOUNI

Ces exploitants illégaux d'or ont sévi dans cette zone durant des mois au cours desquels ils ont sauvagement détruit plusieurs parties de la forêt classée, explique le ministère de l'environnement. Quatre orpailleurs illégaux de nationalité chinoise ont été arrêtés par les services du ministère de l'Environnement, de l'assainissement et du développement durable (MEADD) dans la nuit du 21 au 22 décembre courant dans la forêt classée de Kékoro, située à environ 200 km de Bougouni dans le sud du pays, a déclaré à l'Agence Anadolu, mardi, Diakaridia Yossi chargé de communication dudit ministère. Diakaridia Yossi indique que « sous la conduite du ministre de l'Environnement, de l'assainissement et du développement durable, Modibo Kone, une véritable croisade contre les exploitants illégaux d'or dans les forêts classées a été déclenchée », affirmant qu'« une mission minutieuse montée par la Direction Nationale des Eaux et Forêts en collaboration avec la garde nationale sous le leadership du Conseiller juridique du MEADD a mené des investigations dans la nuit du mercredi 21 au jeudi 22 décembre 2022 dans la forêt classée de Kékoro, située à environ 200 km de Bougouni ». Ainsi, dit-il au cours de cette investigation « des bulldozers, des Pick Up et des fusils à pompe ont été saisis sur le site et quatre citoyens de nationalité chinoise arrêtés », soulignant que « certains ayant reçu les nouvelles de l'arrivée de cette mission ont pris la fuite ». « Les constats faits par les spécialistes, ces exploitants illégaux d'or ont sévi dans cette zone durant des mois au cours desquels ils ont sauvagement détruit plusieurs parties de ladite forêt classée », explique Diakaridia Yossi à l'Agence Anadolu regrettant « un vrai scandale environnemental ». Il explique, en outre, que « pour mettre un terme à ces pratiques, le ministre Modibo Koné a dépêché la directrice nationale des eaux et forêts, l'inspecteur général Kanouté Fatoumata Koné sur les lieux, le vendredi 23 décembre pour donner des consignes fermes afin que les matériels saisis soient acheminés sur Bamako et confisqués au profit de l'Etat ». « L'équipe d'intervention s'est engagée à prendre toutes les dispositions nécessaires pour acheminer les engins sur Bamako et initier la procédure appropriée pour d'abord les confisquer et, ensuite, faire d'eux des biens de l'Etat, conformément aux instructions données par le ministre de tutelle Modibo Koné et aux textes en vigueur », poursuit-il. Pour rappel, plus d'une centaine de ressortissants étrangers, accusés d'exploiter illégalement des minerais au Mali, depuis plusieurs années, ont été arrêtés, le 7 novembre dernier, avait annoncé, le ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau (MMEE) dans un communiqué. « Le vendredi 4 novembre courant, dans la zone de Kéniéba, l'équipe du Hauts Fonctionnaires de Défense du MMEE conduit par le Colonel Major Nicolas Cissé, avec l'appui constant et sans faille de la Direction Nationale de la Géologie et des Mines, (DNGM), a repris du travail avec le démantèlement d'un site d'extraction frauduleuse et l'interpellation de 2 orpailleurs illégaux de nationalité étrangère. De même, 2 pelleteuses et 1 bulldozer ont été saisis », avait précisé le communiqué. La même source affirmait qu'« à ce jour, plus d'une centaine d'orpailleurs illégaux, principalement des étrangers, ont été arrêtés sur les zones minières, "faisant également état de la saisine de dizaines d'engins roulant et d'équipements divers dont des pelleteuses mis à la disposition de la justice par la brigade conduite par le Haut fonctionnaire de Défense du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau. »

I.M./Agences

BURKINA FASO :

La France condamne l'enlèvement de dizaines de femmes à Arbinda

La France condamne l'enlèvement « de plusieurs dizaines de femmes près d'Arbinda, dans le nord du Burkina Faso, les 12 et 13 janvier derniers », dans un communiqué publié lundi par le Quai d'Orsay.

La diplomatie appelle par ailleurs à « leur libération immédiate » et « réaffirme sa solidarité ainsi que son engagement aux côtés du Burkina Faso ».

« La diplomatie française réaffirme sa solidarité ainsi que son engagement aux côtés du Burkina Faso ».

Ces femmes, dont le nombre est évalué entre 40 et 50 « ont été enlevées par des hommes armés non identifiés », a de son côté déclaré un habitant d'Arbinda à Anadolu.

Selon le quotidien burkinabé « L'observateur Paalaga » citant des sources locales, une cinquantaine de femmes ont été enlevées le jeudi 12 et le vendredi 13 janvier 2023 à



Arbinda, dans le nord du Burkina par de présumés terroristes.

Le média indique qu'un « premier groupe de femmes, 41 au total, ont été enlevées jeudi matin alors qu'elles s'étaient rendues en brousse, à quatre km de la ville, à la

quête de feuilles et de fruits comestibles. Puis le lendemain, un second groupe de quinze femmes, qui n'étaient pas informées du premier rapt, a subi le même sort et dans les mêmes circonstances ».

« Cinq de la cinquantaine de

femmes ont réussi à s'échapper des mains de leurs ravisseurs, soit trois du premier groupe et deux du second. Un ratissage effectué par l'armée, selon certaines informations, n'aurait pas permis de retrouver les otages », a expliqué le journal.

I. M.

ALGÉRIE :

La loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, une première en Afrique

L'Assemblée populaire nationale algérienne (APN) a adopté, récemment, le projet de loi modifiant et complétant la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Mis en débat pendant plus d'une semaine, ce projet de texte législatif vise à adapter, selon son exposé des motifs, « le système juridique aux traités et conventions ratifiés par l'Algérie, en sus d'être un nouvel instrument pour la protection de l'économie nationale ».

Ce projet se décline en cinq principaux axes. Certains portent sur la révision de certains termes pour leur conférer « plus de précision », la définition des obligations des



intervenants dans la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la prolifération d'armes de destruc-

tion massive. Le texte définit également les sanctions administratives infligées aux entreprises financières, aux institutions et aux profes-

sions non financières comme les avocats, les notaires, les commissaires-priseurs, les gérants ou leurs assistants en cas de manquement aux obligations qui leur sont assignées, et les oblige à signaler à l'organe spécialisé toute opération suspecte.

Le document prévoit aussi la criminalisation de nouveaux actes. Il stipule que dans le cas où l'infraction principale n'est pas prouvée, des poursuites seront intentées pour infraction de blanchiment d'argent comme infraction principale, outre des amendements relatifs à la confiscation des avoirs, même en l'absence de décision de condamnation.

I. M.

TUNISIE :

Le bilan du sommet de la Francophonie au centre d'une entrevue

L'envoyé spécial de l'OIF s'est félicité du « succès retentissant » du 18e Sommet de la Francophonie, accueilli par l'île de Djerba les 19 et 20 du mois de novembre dernier.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens de l'étranger, Othman Jerandi a reçu, mardi, le conseiller politique et diplomatique de la Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'ambassadeur Desiree Nyaro Herrera, en sa qualité d'envoyé spécial, porteur d'un message à l'adresse du président de la République, Kais Saïed, actuel président du Sommet de la Fran-

cophonie.

C'est ce qui ressort d'un communiqué rendu public par la diplomatie tunisienne et relayé par l'agence Tunis Afrique Presse (TAP/officiel).

L'envoyé spécial de l'OIF s'est félicité du « succès retentissant » du 18e Sommet de la Francophonie, accueilli par l'île de Djerba les 19 et 20 du mois de novembre dernier, aussi bien en termes d'organisation que de bilan.

« La remarquable et éminente participation dont a été témoin le sommet, notamment au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, dépasse de loin le niveau de participation lors des som-

metts précédents et vient affirmer à nouveau le rôle pionnier de la Tunisie au sein de l'espace francophone », a-t-il affirmé.

Jerandi a de son côté salué le dialogue « franc et constructif » instauré lors des assises du 18e Sommet de la Francophonie et les décisions et documents de référence issus du sommet, dont notamment la Déclaration de Djerba, mettant l'accent sur l'importance de veiller autant que possible au suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations du sommet, lit-on de même source.

I.M./A.A.

PAR SA FORTE PRÉSENCE, SON FAIR-PLAY ET SON GOÛT DU BEAU JEU

Le public annabi suscite l'admiration

La ville d'Annaba accueillera sept matches du CHAN2022 dont six de la phase de poules et un des quarts de finale. Cette ville abrite le groupe 2 du CHAN 2022 qui compte la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Ouganda et la RD Congo. Durant la seconde journée de ce groupe, la RD Congo affrontera les Ivoiriens tandis que le Sénégal s'opposera à l'Ouganda au stade 19-Mai-1956...

Le public de la ville d'Annaba qui a afflué vers le stade 19-Mai-1956 pour assister aux deux matches de la première journée du groupe 2 du CHAN2022, a laissé une forte impression. Les spectateurs annabis ont subjugué, par leur forte présence et leur haut sens du fairplay, les représentants de la Confédération africaine de football (CAF) et la Fédération algérienne de football (FAF), selon des impressions recueillies par l'APS auprès des responsables et organisateurs du CHAN à Annaba. Beaucoup de familles accompagnées de leurs enfants ont figuré parmi les spectateurs qui ont suivi les matches des quatre sélections domiciliées à Annaba avec un haut sens de fairplay, a relevé le président de la commission d'organisation locale du CHAN pôle-Annaba, Amar Bahloul. «La présence exceptionnelle du public au stade a enchanté les représentants de la CAF qui s'étaient rendus au stade 19 mai 1956 à leur tête Patrice Motsepe, président de la CAF, qui a exprimé son admiration pour les images données par le public (local) qui a créé une belle ambiance sportive en supportant le foot africain et le beau jeu », a-t-il ajouté. Le même avis a été exprimé par le président de la FAF, DjahidZe-



fizef, dans une déclaration à la presse, à sa sortie du stade samedi-soir, rendant à l'occasion hommage au public annabi dont la forte présence et l'encouragement sportif sont, selon lui, « la preuve de l'attachement du public algérien au foot et une bonne augure pour de futurs rendez-vous sportifs importants

». Les supporters des sélections rivales ont également montré leur satisfaction de l'accompagnement apporté par le public à leurs équipes par l'encouragement du beau jeu. La ville d'Annaba accueillera sept matches du CHAN2022 dont six de la phase de poules et un des quarts de finale. Cette ville abri-

te le groupe 2 du CHAN 2022 qui compte la Côte d'Ivoire, le Sénégal, l'Ouganda et la RD Congo. Durant la seconde journée de ce groupe, RD Congo affrontera les ivoiriens tandis que le Sénégal s'opposera à l'Ouganda au stade 19-Mai-1956.

R.S.

MALI-ANGOLA 3-3 (GROUPE D):

Les Aigles maliens reviennent de loin

Les sélections du Mali et d'Angola se sont séparées dos à dos (3-3), en ouverture des rencontres du groupe D comptant pour le CHAN-2022, dans un match abrité par le stade Miloud-Hadefi d'Oran. Ce sont les Angolais qui ont réussi à prendre les commandes du jeu lors de la première mi-temps. Ils n'ont pas d'ailleurs mis du temps pour annoncer la couleur en assiégeant le camp adverse. Cette domination va être payée dès la 12' grâce à son attaquant de pointe, Laurindo Aurelio « Depu » qui a conclu une bonne tentative collective. Cette ouverture de score a donné des ailes aux protégés de l'entraîneur Pedro qui ont poursuivi leur domination, sauf qu'ils ont été surpris par un but égalisateur contre le cours de jeu, signé Sinayoko (23') profitant dans la foulée d'une erreur défensive adverse. Cette égalisation n'a pas pour autant découragé les Angolais qui n'ont pas mis du temps pour reprendre l'avantage deux minutes seulement après l'égalisation malienne. C'est Laurindo Aurélio « Depu », l'auteur du premier but, qui est revenu à la charge pour faire le break. La deuxième mi-

temps sera plus disputée, malgré un troisième but de l'Angola par Miguel Vierra Gilberto (71') et par lequel tout le monde pensait que cette équipe a scellé le sort de la partie. C'était sans compter sur la détermination des Aigles maliens revenus en force dans les 20 dernières minutes notamment grâce aux nombreux changements opérés par leur coach. Cela s'est traduit d'abord par la réduction du score par Yoro Mamadou Diaby à la 78', avant qu'Ousmane Coulibaly (83') ne remette les pendules à l'heure quatre minutes plus tard. Le score en restera là, ce qui devrait prolonger le suspense dans cette poule composée également de la Mauritanie et où une seule formation passera en quarts de finale. La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrzak Sebgag et son homologue malien Moussa Attaher. Le prochain match du groupe opposera l'Angola à la Mauritanie le 20 janvier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à 17h00.

R.S.

FOOT/CAN U-17 2023

LE CAMEROUN DÉCROCHE SON TICKET POUR L'ALGÉRIE

Le Cameroun, champion en titre, s'est qualifié pour la Coupe d'Afrique des Nations U-17 2023, prévue en Algérie, en remportant le tournoi des trois nations organisé dans la ville côtière de Limbe au Cameroun qui déterminera les deux nations de la zone UNIFFAC qui participeront à la CAN. L'équipe camerounaise emmenée par l'entraîneur Jean Pierre Fiala a dominé la République centrafricaine 4-0 lors de l'ouverture du tournoi, avec un doublé de Dorinel Yondjo Matah et des buts de Collins Akamba et Tize Abib. Lors de sa

deuxième sortie, dimanche, le Cameroun a surmonté une première mi-temps nerveuse pour battre le Congo Brazzaville 2-0. Dorinel Yondjo Matah a porté son compteur de buts à trois grâce à une réalisation à la 79e minute qui a donné l'avantage au Cameroun, avant que Harouna Djibirin n'inscrive le deuxième but dans le temps additionnel. Cette victoire garantit la place du Cameroun parmi les deux premiers du tournoi, et lui permet de se qualifier automatiquement pour la prochaine CAN U-17. La République centrafricaine et le Congo

Brazzaville se disputeront le dernier billet, pour compléter la liste des 12 nations qualifiées pour l'événement continental. Le Cameroun est le champion en titre de la compétition, ayant remporté la compétition en Tanzanie en 2019. L'Algérie, le Maroc, le Nigeria, le Burkina Faso, le Sénégal, le Mali, la Somalie, l'Afrique du Sud, le Soudan du Sud et la Zambie, sont déjà qualifiés. La CAN U-17 2023 se déroulera du 29 avril au 19 mai 2023, en Algérie.

R.S.

LE MINISTRE IVOIRIEN DU SPORT :

LE CHAN D'ALGÉRIE EST ENTOURÉ DE TOUS LES FACTEURS DE RÉUSSITE

L'entraîneur de l'équipe nationale de football A' du Mali, Nouhoume Diané, a estimé que l'Algérie disposait d'infrastructures sportives lui permettant d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2025. Nouhoum Diané a souligné, lors d'une conférence de presse organisée au complexe sportif Miloud-Hadefi, à la veille du match Mali-Angola, au titre de la première journée du groupe D, qu'abritera Oran dans le cadre du Championnat d'Afrique des nations (CHAN 2022), que "l'Algérie dispose d'infrastructures sportives et de stades d'un niveau lui permettant d'organiser la Coupe d'Afrique des Nations 2025, et elle est candidate pour accueillir ce rendez-vous africain". Le coach de l'équipe nationale du Mali des joueurs locaux a ajouté qu'il avait suivi les premiers matches du CHAN 2022, joués au stade Nelson-Mandela à Alger et au stade 19 mai-1956 à Annaba, et qu'il avait noté que ces infrastructures sont "excellents et peuvent accueillir des matches dans le cadre de compétitions sportives majeures telles que la Coupe d'Afrique des Nations". Par ailleurs, il a souligné l'importance de tous les matches que son équipe disputera dans le groupe D, composé également de l'Angola et de la Mauritanie, dans lequel les joueurs maliens parient sur la victoire et la qualification au prochain tour. Nouhoum Diané a assuré que ses joueurs disputeront, lundi soir, leur premier match contre l'équipe nationale d'Angola, "avec un moral au beau fixe, d'autant plus qu'ils ont fait une bonne préparation en Tunisie. Les joueurs refusent de perdre et veulent vaincre leurs adversaires".

APS

SALUEZ L'ARTISTE !

Abderrahmane Kahlane expose à Alger «Couleurs et mémoires»

"Couleurs et mémoires", une exposition rétrospective de l'artiste peintre Abderrahmane Kahlane, a été inaugurée, dimanche à Alger, restituant à travers plusieurs thèmes dans les formes et les volumes de différents supports, trente ans d'une carrière jalonnée de succès.



Visible jusqu'au 5 février à la Galerie Frantz-Fanon de l'Office Riadh El Feth (OREF), la deuxième édition de cette exposition se présente comme une immersion au fond de soi et le bilan d'une carrière prolifique, à travers une sélection d'œuvres issues de différentes expositions, constituant une synthèse du riche parcours de l'artiste.

Dans une vision novatrice au regard frais, Abderrahmane Kahlane restitue au visiteur dans un élan original et singulier l'antique dans des formes revisitées empreintes de modernité. Donnant libre cours à sa créativité en perpétuel foisonnement, l'artiste plasticien autodidacte a choisi de donner de la visibilité à une trentaine

de ses toiles de petits, moyens et grands formats, entre anciennes et nouvelles, réparties en sept thématiques évoquant essentiellement le patrimoine, la spiritualité, la tradition ancestrale ou encore la Casbah d'Alger, à travers ses constructions et ses portes.

Parmi les pièces exposées, entre tableaux encadrés sous verre et œuvres en toiles, "Porte de la Casbah", "Hora (2)", "Hommage à Mohamed Racim", ou encore "Hommage à Tahar Kahlane", ainsi que de "belles poésies muettes" restituant des mai-

sons de la Casbah d'Alger qui se soutiennent les unes les autres. Usant de techniques mixtes qui mettent en valeur l'intensité lumineuse des couleurs utilisées, à l'instar du "vert" et de l'"orange" vifs, ou encore du bleu, cette belle couleur, fruit d'une longue recherche réalisée à base de pigment azur, certaines toiles sont "fluorescentes et brillent dans l'obscurité", explique l'artiste.

D'autres tableaux faits à l'acrylique et aux feuilles dorées expriment une autre vision de l'artiste chez qui le visiteur

averti constate de prime bord un croisement de courants et d'écoles de peinture.

"Je ne m'inscris dans aucun courant artistique et ma créativité est nourrie de toutes les écoles des arts visuels", précise l'artiste.

Une dizaine d'ustensiles d'utilité domestique auxquels Abderrahmane Kahlane a offert une seconde vie, sont présentés dans de belles couleurs, à l'instar du Tajine, quelques grandes assiettes et des couscoussiers, devenus des réceptacles de couleurs vives, symbole de nourri-

tures de l'esprit. Artiste plasticien accompli, Abderrahmane Kahlane a été initié jeune à l'art. Voyageur dans l'âme, ses multiples escapades lui ont permis de rencontrer de nouvelles cultures, d'acquiescer de nouvelles visions et de réaliser des travaux remarquables inspirés d'ici et d'ailleurs. Abderrahmane Kahlane est l'auteur de dizaines d'expositions qu'il a présentées en Algérie et à l'étranger. Son travail demeure toujours une quête inlassable du beau sous toutes ses formes.

Sara Telloul

TR ORAN:

La pièce "El Azeb" en tournée à travers le pays

Le Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran organise une tournée à travers le pays pour présenter sa dernière production "El Azeb" (le célibataire), une pièce écrite et mise en scène par Moulay Méliani Mohamed Mourad, a-t-on appris, dimanche, auprès du TRO.

L'équipe de la pièce "El Azeb" a entamé une tournée artistique pour présenter six spectacles dans cinq wilayas, a indiqué à l'APS le directeur du TRO, Mourad Senoussi. Le lancement de la tournée a eu lieu jeudi dernier au Théâtre de Biskra, avant que la troupe oranaise ne débarque, samedi, à Constantine et mardi 17 janvier à Annaba alors que deux autres spectacles sont prévus les 19 et 20 au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi d'Alger, a-t-il rappelé.

"El Azeb" a été sélectionnée au 15ème Festival du théâtre professionnel d'Alger (22-31 décembre 2022). La comédienne Amina Belhocine a remporté le prix de la meilleure interprétation féminine, aux côtés de Souad Djenati, distribuée dans la pièce "Mawaïd El Kawn" (rendez-vous univers) du TR de Sidi Bel-Abbès.

Depuis la générale en octobre dernier, "El Azeb" a à son actif une vingtaine de représentations. Il s'agit d'une adaptation de "Azeb Haï El Mordjane", une œuvre de la poétesse et écrivaine Rabia Djalti.

La pièce raconte l'histoire d'un jeune homme qui refuse de se marier et de fonder une famille à cause de ses complexes psychologiques, d'une part, et de la peur de la société et des coûts matériels du mariage.

Par ailleurs, "El Azeb" effectuera une tournée similaire dans d'autres villes du

pays telles qu'Alger, Tizi Ouzou, Sidi Bel-Abbès et Saïda durant le mois sacré du Ramadhan, a précisé M. Senoussi.

Dans ce contexte, il a souligné que "cette tournée vise à promouvoir les échanges culturels entre les théâtres publics après une longue absence". Dans le cadre de ces échanges, le TRO a accueilli plusieurs troupes des Théâtres de Constan-

tine, Souk Ahras et Tizi Ouzou. Le TRO envisage de créer une troupe de théâtre pour enfants en février prochain comme il lancera une formation de jeunes universitaires dans ce domaine, qui seront encadrés par des professeurs bénévoles et spécialisés, ce qui leur permettrait à l'avenir de participer aux grandes productions du TRO, selon M. Senoussi. L'éta-

blissement d'Oran s'est distingué l'année dernière en lançant pour la première fois à l'échelle nationale, une troupe de théâtre de rue, qui a présenté plusieurs représentations de sa pièce "Othello El Gheyar" (Othello le jaloux) à travers différentes villes du pays, une initiative qui a remporté un franc succès, rappelle-t-on.

I.M.

CONCOURS DU THÉÂTRE EN TAMAZIGHT À TIZI OUZOU: Premier Prix pour "El Lemssa" de Batna



Le Premier Prix de la 4e édition du concours de la meilleure production théâtrale en expression tamazighte a été décerné lundi à la coopérative culturelle "El Lemssa" (La touche) de

Batna pour sa pièce "Feu chez les pompiers". Lancée à l'occasion de la célébration de Yennayer 2973 (le 12 janvier), la 4e édition Concours du théâtre en tamazight s'est tenue à Tizi

Ouzou jusqu'à lundi avec la participation de six (6) troupes. La coopérative de Batna est talonnée par la coopérative théâtrale "Machahu" d'Iferhounen, de Tizi-Ouzou, pour son spectacle "Asderfef" (tâtonnements), alors que le prix d'encouragement de ce concours a été attribué à l'association "La dune" de Touggourt pour son spectacle "Anzar".

Pour cette édition, "un deuxième prix a été institué avec une recommandation d'un troisième pour les prochaines éditions afin d'encourager le maximum de troupes à la production", a souligné, à ce propos, le directeur du Théâtre régional de Tizi-Ouzou, Hocine Haddou. Le jury du concours a été constitué de 3 comédiens et de 4 metteurs en scène d'Alger, Batna, Tamanrasset et Tizi-Ouzou. La cérémonie de remise des prix aux lauréats a été suivie par la représentation du monodrame "Saliha et les mille ruses" produit par l'Académie théâtrale Ramakids.

T.Sara/Aps

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION PRIX 20 DA Directeur de la publication: ZAHIR MEHDAOUI

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie · Journal

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos
L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inform...
380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis
411 personnes sont abonnées
https://www.lexpressquotidien.dz/
023 70 99 92
Envoyer un message
lexpressquotidien2021@gmail.com
Journal

Suggérer des modifications
Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?
+21323709992
Oui Je ne suis p... Non

Photos
L'EXPRESS
KPR

Transparence de la Page
Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.
Page créée · 6 mars 2021

Créer une publication
Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien
Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien
Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc - L'Express Algérie

L'express le quotidien
L'édito

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, HYDRAULIQUE ET INFRASTRUCTURES DE BASE
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TAMANRASSET
Adresse : Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset Tel : 029-31-14-11 Fax : 029-31-14-10
N.I.F : 099011019011047

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...01/2023**

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet :

-Suivi des Travaux d'Alimentation en Eau Potable de Timouline et Djabel Lahdid (Wilaya de Tamanrasset)
Lot 01 : de la station de reprise 01 à station de reprise 04
Lot 02 : de la station de reprise 04 à Timouline et Djabel Lahdid

Seule Les bureaux d'études disposant d'un agrément du Ministère des Ressources En Eau portant la spécification « Hydraulique » en cours de validité et une référence dans l'étude et/ou suivi au moins d'un projet similaire et de nature comparable à l'alimentation en eau potable et intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset contre un récépissé de paiement de trois mille (3.000,00) dinars Algériens non remboursable ouvrant au nom " parc à matériels de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tamanrasset " sur le compte N° : 301 006 à la trésor de la wilaya de Tamanrasset.
Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes : Le cahier des charges comprenant tous les renseignements Les pièces fiscales et parafiscales, casier judiciaire, Agrément en cours de validité registre de commerce liste des moyennes humaines et matérielles (avec justification), les références du bureau d'études et le planning de réalisation pour l'étude d'exécution, justification de dépôts des acomptes sociaux pour l'entreprise concernées

1 - Le dossier de candidature (Enveloppe A)
 > Une déclaration de candidature paraphées et signées
 > Une déclaration de probité paraphées et signées
 > Les statuts pour les sociétés
 > Tout documents permettre d'évaluation les capacités du soumissionnaire.

2 - L'offre technique (Enveloppe B)
 > Une déclaration à souscrire paraphées et signées
 > Copies des références professionnelles
 > Copie de certificat d'agrément
 > Liste des moyens humains justifiés par la mise à jour CNAS et affiliation du personnel déclaré à la CNAS.
 > Les moyens matériels avec justifications.
 > Le planning de réalisation de l'étude d'exécution.
 > Justification de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés concernées
 > Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

3 - L'offre financière (Enveloppe C)
 > La lettre de soumission ;
 > Le bordereau des prix unitaires (BPU)
 > Le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comporte la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : ...01/2023**

- Suivi des Travaux d'Alimentation en Eau Potable de Timouline et Djabel Lahdid (Wilaya de Tamanrasset)
Lot 01 : de la station de reprise 01 à station de reprise 04
Lot 02 : de la station de reprise 04 à Timouline et Djabel Lahdid

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le délai accordé aux soumissionnaires pour préparer leurs offres est de quinze (15) jours commence à partir de la première parution du présent avis dans le B O M O P et / ou la presse nationale jusqu'à le jour de dépôt des offres, les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours + durée de préparation des offres.
Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de préparation des offres jusqu'à 13H30.
Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance publique d'ouverture des plis qui se tiendra le même jour à partir de 14H00 au siège de la Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tamanrasset Rue Amir Abdelkader ksar el fougani Tamanrasset.

L'EXPRESS DU 18/01/2023 ANEP : N° 2316001397

Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION - LUNDI 18 DÉCEMBRE 2022 - PRIX 20 DA Directeur de la publication: ZAHIR MEHDAOUI

ELLE S'ADJUGE LA COUPE DU MONDE FACE À LA FRANCE
L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE

MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur :
www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : **L'EXPRESSDZ**

Restitution culturelle :

« Il y a aussi les traditions orales africaines »

Djibril Tamsir Niane, écrivain et historien, en appelait à la restitution des documents sur les traditions orales africaines.

Par Malick Diawara

L'Afrique vient de perdre un monument en la personne de Djibril Tamsir Niane. L'historien connu pour, entre autres, son ouvrage *Soundjata ou l'épopée mandingue*, publié chez Présence africaine, nous a quittés ce 8 mars à Dakar des suites du Covid-19. Cette disparition est une occasion, triste, de rappeler l'apport de cet immense intellectuel africain à l'une des questions les plus débattues ces derniers temps, celle de la restitution d'objets culturels au continent. C'était lors d'un colloque à Dakar en 2018 consacré à l'historien sénégalais Yoro Khary Fall, disparu en 2016 à 67 ans. Djibril Tamsir Niane avait en effet pu apporter un nouvel angle d'approche à cette question. Fin novembre 2018 donc, dans la capitale séné-



galaise, l'écrivain et historien avait indiqué qu'« il faut aussi une restitution des documents de tradition orale collectés par des institutions américaines, dont la Fondation Ford ».

RÉFÉRENCE À L'INITIATIVE DE L'UNESCO DE 1967

Dans le cadre d'une table ronde intitulée « Le banquier des historiens », le spécialiste de l'histoire du Mandé avait rappelé un fait de grande importance initié par l'Unesco en 1967. Selon Djibril Tamsir Niane, l'organisation onusienne en charge de la culture s'était lancée cette année-là dans

une campagne de collecte des traditions orales africaines. Côté américain, la Fondation Ford s'était investie dans cette initiative et avait donc recueilli des éléments importants du patrimoine africain. Selon l'auteur d'*Histoire de l'Afrique occidentale et de l'ouvrage Le Soudan occidental*

au temps des grands empires, des documents de tradition orale sur El Hadj Oumar Tall se sont retrouvés « dans beaucoup d'universités américaines, notamment à New York ».

POURQUOI LES TRADITIONS ORALES SONT AUSSI CONCERNÉES

Pour appuyer sa thèse d'une nécessaire restitution des documents de traditions orales africaines, Djibril Tamsir Niane avait avancé que « la tradition orale est une matière indispensable qui a une valeur inestimable ». Et de dire « qu'il est nécessaire aujourd'hui encore de procéder à la collecte des traditions orales dans tous les domaines, environnement et santé, entre autres ». « La tradition orale est la grande école où l'on apprend tout », avait-il poursuivi, assurant qu'il « n'y a pas un secteur qu'il ignore ». Pour le célèbre et regretté écrivain et historien guinéen, « les traditions orales africaines sont des témoignages du passé et peuvent être habilement exploitées pour les besoins de l'histoire ».

Sahara occidental : La zone de guerre polluée comme jamais auparavant par des engins explosifs plantés par le Maroc

Depuis la rupture du cessez-le-feu par le Maroc en novembre 2020, la zone de guerre actuelle a été polluée comme jamais auparavant par des engins explosifs non amorcés plantés par le régime du Makhzen, a indiqué le Bureau de coordination de la lutte anti-mines sahraoui (SMACO), soulignant que le nombre de victimes parmi les civils sahraouis s'élevait durant cette période à une dizaine de personnes.

"Des rapports sur les engins explosifs non amorcés plantés par le régime du Makhzen font état d'une nouvelle contamination et une pollution généralisée et sans précédent dans la zone de guerre actuelle", a déclaré le chef des opérations au SMACO, Bachir Gaïci Nah à l'APS, en marge du 16e congrès du Front Polisario qui se tient du 13 au 17 janvier dans la wilaya de Dakhla, dans les Camps de réfugiés sahraouis. "Il n'y a pas de statistiques définitives, mais selon des estimations préliminaires, il y a des milliers d'engins dispersés qui n'ont pas encore explosé. Quant au nombre de victimes enregistrées depuis la reprise de la guerre avec le Maroc, nous avons connaissance en tant que bureau de pas moins d'une dizaine de civils tués dans la partie occupée du Sahara occidental", a-t-il ajouté.

S'appuyant sur des rapports médiatiques, le chef des opérations au SMACO a, en outre, fait savoir que depuis la reprise des hostilités avec le Maroc, le régime du Makhzen a planté environ "12.000 mines antipersonnel dans la zone tampon de Guerguerat". Il a également pointé du doigt "le ciblage par Rabat de civils avec des drones et des armes sophistiquées" durant cette même période, relevant que le Makhzen "a tué et blessé environ 80 personnes, dont des femmes et des enfants".

A cet égard, Gaïci Nah a souligné que "ce dangereux précédent" s'apparente à du "terrorisme d'Etat", dénonçant "le silence suspect des organisations internationales, dont les Nations unies". "La République sahraouie appelle à l'interdiction et à la lutte contre toutes les formes de violence, y compris la pose de mines et le ciblage des civils", a-t-il dit. Elle appelle également, a-t-il poursuivi, "à faire pression sur le Maroc pour qu'il (...) adhère aux conventions d'Ottawa et d'Oslo interdisant les armes antipersonnel, mines et bombes à sous-munitions, s'engage

à remettre des plans de mines et ouvre la zone tampon de Guerguerat aux organisations internationales qui souhaitent la nettoyer". Contacté par l'APS, un citoyen sahraoui répondant au nom d'Ali Ben Faradj Ben Naama a apporté un témoignage poignant sur la réalité des atrocités commises par le Maroc contre les civils sahraouis. Il a raconté comment son cousin, Soubai M'barek Mhamed, et son ami, Mohamed Ould el Bahi, ont été lâchement assassinés lors d'une attaque de drone de l'armée d'occupation marocaine alors qu'ils promenaient leur

bétail en compagnie de plusieurs autres civils sahraouis.

"Les personnes visées ont été laissées pour mortes pendant près de 25 jours sans possibilité d'être rapatriées pour être enterrées dignement", a-t-il témoigné, appelant la communauté internationale à agir pour mettre un terme à ces pratiques barbares dans un contexte marqué par un blocus médiatique imposé par le régime du Makhzen visant à maquiller la réalité qui prévaut actuellement au Sahara occidental occupé.

In Agence presse service

CHAN 2022 : LE PETIT-FILS DE MANDELA PLAIDE POUR L'INDÉPENDANCE DU SAHARA OCCIDENTAL ET MET EN COLÈRE LE MAROC

La septième édition du Championnat d'Afrique des nations des locaux (CHAN) se déroule en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023. Lors de la cérémonie officielle d'ouverture, Zwelivelile Mandla Mandela, petit-fils de Nelson Mandela, a dénoncé la présence du Maroc au Sahara occidental. Des déclarations qui s'inscrivent dans un contexte de relations diplomatiques dégradées entre Rabat et Alger. Depuis le 13 janvier, la septième édition du CHAN est bel et bien lancée. Pour la toute première fois de l'histoire de la compétition, 18 sélections nationales africaines sont en lice, contre 16 habituellement.

Le CHAN, réservé aux joueurs disputant les championnats nationaux, se tient jusqu'au 4 février en Algérie. Plusieurs invités de marque avaient fait le déplacement en Algérie le vendredi 13 janvier à l'occasion de la cérémonie d'ouverture du CHAN 2023. À commencer par le président de la FIFA, Gianni Infantino, présent dans

les tribunes aux côtés d'officiels algériens.

"UNE DERNIÈRE COLONIE EST PRÉSENTE EN AFRIQUE"

Parmi ces grands noms figure celui de Zwelivelile Mandla Mandela. Il s'agit du petit-fils de l'ancien président de l'Afrique du Sud et figure de la lutte contre l'apartheid, Nelson "Madiba" Mandela. Alors que la soirée se déroulait dans un stade baptisé du nom de son grand-père, Zwelivelile Mandela a tenu un discours pour saluer la tenue de l'événement. Au cours de son allocution, il a aussi dénoncé la présence du Maroc au Sahara occidental. Selon ses termes, une "dernière colonie est présente en Afrique : le Sahara occidental". Le militant sud-africain a aussi tenu à dénoncer "l'oppression" menée par le Maroc. Devant le public du stade Nelson-Mandela à Alger, le petit-fils de l'icône de la lutte anti-apartheid a également exhorté à "libérer la Palestine". Cette déclaration est perçue comme une critique ouverte

du Maroc, qui a normalisé ses relations avec Israël il y a deux ans. Des "propos racistes", selon la Fédération marocaine de football Les déclarations de Zwelivelile Mandla Mandela ont immédiatement fait réagir la Fédération marocaine de football (FRMF). Dans un communiqué publié dès samedi 14 janvier, l'institution a fustigé un "discours provocateur et surréaliste". Selon ses termes, les propos de Zwelivelile Mandla Mandela ont "bafoué le règlement régissant l'organisation des manifestations footballistiques sous l'égide de la Confédération africaine de football (CAF)". En réponse, la fédération marocaine a adressé "une correspondance" à la CAF, lui demandant d'"assumer toute la responsabilité face à ces transgressions flagrantes qui n'ont aucun lien avec les principes et valeurs du ballon rond". De son côté, le gouvernement marocain n'a pas réagi.

In TV5 Monde

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											

Horizontalement

1- Tristes cérémonies. 2- Savants - Récente.
 3- Egoïne - Placer des sentinelles. 4- Enveloppe de la graine - Négation. 5- Fait surface - Chaude. 6- Imita le canard - En fin d'année.
 7- Remplace la virgule - Renouvelés. 8- Outil - Sa capitale est Dublin. 9- Pas la porte à côté ! - Il est épineux. 10- Dans - Paradis - Imbécile.

Verticalement

1- Fait partie du costume national grec.
 2- Est parfois variqueuse. 3- Eternelles sur les hauteurs - Note. 4- Coureur australien - Prénom étranger. 5- Cognait sur les esclaves - Comme une fleur portant des étamines. 6- Une huître très recherchée. 7- Ca déborde. 8- Légère - Légumineuses. 9- Pour faire des joints hermétiques - Ver marin. 10- N'a plus d'odeur - Direction. 11- Suite - On jette le mauvais.

4x4 Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Remayer Remmailler Remailler Remaller	Remunérer Rémmunérer Rémunérrer Rémunérer
Rougegorge Rouge-gorge Rouge-george Rouge-gaurge	Somnombule Somnambule Somnambul Saumnambule

DÉMOTIVANT REDONNE- RAS DU COURAGE	TRÈS CALME TRÉPIEDS DE PEINTRE	FAIT UN CADEAU DÉSHABILLÉ	TRÉMOUS- SEMENTS CRI ESPAGNOL	CERTAINES CHAUSSE- RES ASSASSINER	IL CONTIENT PLUSIEURS TICKETS	NAPPERONS
PLANTE POTAGÈRE FÊTE CHRÉTIENNE		RÉSERVANT UNE PLACE LADY DÉFUNTE		APRÈS DO TARI		
RAYONS INVISIBLES TROMPER		PARTICULE NOBILIAIRE QUI POUSSE LE CRI DU CHEVAL	NACRÉS À LA MODE			
BIÈRE ANGLAISE POLICIERS		EMBOURBÉ TELLEMENT	AVANT NOUS MOT DE DIPLOME	EXISTE COUVERT D'EAU		ELLES FONT BRILLER
VOLCAN SICILIEN MAISON DE JEU			DEVANT L'ANNÉE		ÉCLAT DE VOIX EMPLOYÉS DE NOTAIRE	
AMÉRIN- DIENS	PETIT SAINT PAS ALLUMÉS		NEW DELHI ELLES ONT LEURS FANS		ATTRAPÉ ÉGRATI- GNÉS	
SOUS PEU	PIÈTRE LOGEMENT TROUVAILLES DE L'ESPRIT		RAPPORTS DE CAPITAL DO D'AVANT		PAS CUITE AVEC LES COUTUMES	
EXPRIME ENGEN- DRÉES			ATTACHAS VOIE URBAINE		PAYS DE MICKEY CHAMPION	L'ODEUR DU BORD DE MER
MOT DE LIAISON SORTIE		ÉCULÉ			ENSEMBLE DE FEUILLES RELIÉES APRÈS LA	
						HELVÈTES

BIFFE-TOUT

EN 9 LETTRES :
Sorte de dictionnaire

ACHARNÉ	HOMOZYGOTE	PERCALINE
APTE	INTERMEZZO	RAVISSANT
ARCHER	LABYRINTHE	REPORTAGE
ARQUER	LOSANGE	SOUIRE
CÉLÉBRATION	MALPOLIE	SUBLIME
CHARANÇON	MAMAN	SULFUREUX
DISLOQUER	MARCASSIN	TARENTULE
EFFORT	MÉTÉOROLOGIE	TENDON
ETHYLÈNE	MONTAGNE	TÉNÉRÉ
FISSIBLE	NÉGATIVISME	TENNIS
FRIPOUILLE	NIMBUS	TRAFICOTER
GASOIL	NOUER	TROTTOIR
GLOUGLOU	NUMISMATE	USUFRUIT
GOÉLAND	OUVERTURE	VENDANGEUR
GROGNE	OUVRIR	VERMICELLE
GUÉPIER	PAGAILLE	VÉRONE
HAREM	PELLICULE	YANKEE

V	E	R	M	I	C	E	L	L	E	E	H	T	N	I	R	Y	B	A	L
N	P	E	L	L	I	C	U	L	E	E	G	A	T	R	O	P	E	R	G
U	E	R	U	T	R	E	V	U	O	T	A	R	E	N	T	U	L	E	L
M	C	T	E	E	S	E	G	U	V	R	L	M	I	E	O	E	H	N	O
I	E	E	H	M	R	U	S	O	U	E	E	I	N	R	N	U	E	S	U
S	R	C	L	E	I	U	B	E	E	T	R	D	O	R	V	G	E	T	G
M	R	E	N	E	F	L	G	M	E	L	O	O	A	S	A	U	N	R	L
A	L	E	U	R	B	N	B	O	I	N	A	H	N	T	A	A	O	S	O
T	T	O	U	Q	A	R	R	U	N	N	C	N	I	E	S	G	O	A	U
E	S	I	S	D	O	O	A	O	S	A	I	V	D	S	N	U	Y	E	O
E	T	I	N	A	L	L	C	T	X	K	I	S	I	E	R	E	A	N	Z
N	F	E	N	O	N	N	S	U	I	S	R	V	S	I	U	P	N	G	Z
I	V	F	G	N	A	G	E	I	M	O	A	O	R	A	R	I	K	A	E
L	M	I	O	R	E	R	E	E	D	R	N	E	W	N	C	E	E	T	M
A	E	E	A	R	U	T	R	O	T	T	O	I	R	H	A	R	E	N	R
C	P	H	R	F	T	R	A	F	I	C	O	T	E	R	C	M	A	O	E
R	C	T	L	A	R	Q	U	E	R	U	E	T	I	U	R	T	A	M	T
E	S	U	E	T	H	Y	L	E	N	E	E	I	L	O	P	L	A	M	N
P	S	P	A	G	A	I	L	L	E	E	L	B	I	S	S	I	F	P	I
F	R	I	P	O	U	I	L	L	E	E	T	O	G	Y	Z	O	M	O	H

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALLEMENT
 TIRELIRE - OPEP - PACIFICATEUR - MENTAL - INERTE - GAIES - SEC - EDEN - ROSE - EMU - REGNANT - BRUS - MA - LOIN - CLAN - PNEU - ERRA - IF - DEO - ATTEINT - AUSSI - MACHER - TURC - GNON - ERE - REPEINTE - AS - EDILES - TERNIT - OSER - LE - SALI - BU - RITUEL - ILE - TRAME - SONNER - HANTEES - BASSE.

VERTICALEMENT
 PIPE - DRAPEAU - DOUTA - RANGEE - NOURRIS - RN - RECTANGLE - SCLERAT - LIAI - NOUAS - PERIME - GIFLERAI - TIGES - TEE - RI - SONNET - NI - LU - CECI - ST - REMONTEES - ANSE - CRIANTE - LOB - POTEY - BLANC - ERS - NA - PERCERA - THE - NAINS - PEUT - MUNI - ERAILLES - PREVUS - FORESTIERE.

MOTS CROISES

VERTICALEMENT
 1- PRÉAPORTER. 2- RATILE - AH. 3- ONAGRAIRES. 4- PIGEON - EAUX. 5- AME - PSITT. 6- GA - AH - VERIN. 7- ATELIER - ART. 8- NI - METEIL. 9- DOREE - EPI. 10- EN - EST - ASIE.

HORIZONTALLEMENT
 1- PROPAGANDE. 2- RANIMATION. 3- ETAGE. 4- TIGE - ALMEE. 5- ATROPHIEES. 6- PEANS - ET. 7- IVRES. 8- RARETE. 9- THEATRALES. 10- SU - IR - PI. 11- RE - XANTHIE.

4x4 - Cabotinage - Obéissance - Fainéantise - recueillir

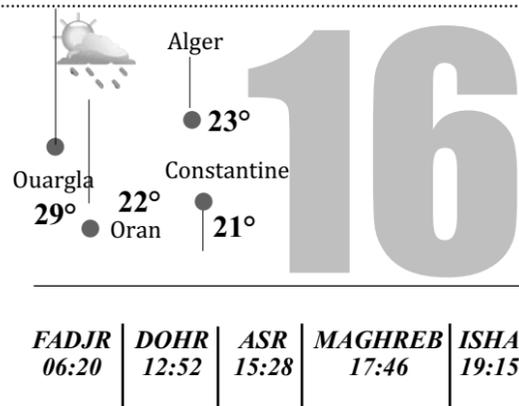
BIFFE-TOUT : ZAKOUSKI

LA BANQUE NATIONALE DE L'HABITAT AGRÉÉE PAR LA BANQUE D'ALGÉRIE

La Banque nationale de l'Habitat «SPA» a obtenu son agrément pour exercer son activité en vertu d'une décision de la Banque d'Algérie (BA), publiée au Journal Officiel (JO) (N°90). L'agrément de la Banque nationale de l'Habitat a été acté par la décision n22-03 datée du 29 décembre 2022

portant agrément d'une banque, signée par le Gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah-Eddine Taleb. Il vient «en application des articles 70 et 92 de l'ordonnance n°03-11 du 26 août 2003, modifiée et complétée, relative à la monnaie et au crédit», précise le texte. Placée sous la responsabi-

té et la direction de M. Zahana Mohamed El Habib, en qualité de président du conseil d'administration, et M. Belayat Ahmed, en qualité de directeur général, cet établissement financier «peut effectuer toutes les opérations reconnues aux banques».



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 18 JANVIER 2023 // N°475 // PRIX 20 DA

SÛRETÉ DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

10.000 agents formés par l'ANP

« Les agents formés effectuent des exercices de simulation sur les sites avec la supervision des officiers de services de sécurité en vue de tirer des leçons et d'améliorer les capacités de réactivité ».

Le groupe Sonatrach a adopté des systèmes de prévention et de lutte contre les cybermenaces ciblant les données stratégiques et dispose de moyens technologiques lui permettant de faire face à ce type d'attaques, a assuré mardi un responsable au sein de la compagnie nationale des hydrocarbures. S'exprimant sur les ondes de la Radio nationale, le directeur Sûreté interne de Sonatrach, Mounir Belhocine, a affirmé que la compagnie nationale des hydrocarbures a mis en place des procédures et des systèmes de sensibilisation des utilisateurs pour se prémunir de ce type de menaces. « Une veille technologique et un développement d'expertise se font au sein de la compagnie », a souligné le même responsable. « Aujourd'hui, la menace a évolué au plan technologique. Les sociétés pétrolières font face à une nouvelle menace qui est la cybermenace et qui peut cibler les systèmes de gestion, d'exploitation et les bases de données portant sur l'état des réserves, les installations et le processus de production », a-t-il relevé, tout en précisant que cette question de cybermenace est prise en charge par une direction spécialisée au sein de Sonatrach. Dans ce contexte, M. Belhocine a assuré que le groupe pétrolier disposait de compétences algériennes en matière de cybersécurité et de la sécurisation technologique des installations et d'une politique de veille à la fidélisation de ces expertises. Il a également ajouté que grâce aux moyens technologiques à la pointe de la technolo-



gie, Sonatrach avait fait face à ce type d'attaques « avec brio ». S'agissant de la sûreté interne des sites et installations énergétiques de la compagnie nationale et de ses partenaires, il a fait état de la formation paramilitaire depuis l'année 2013 à ce jour, de 10.000 agents auprès des centres de formation relevant de l'Armée nationale populaire (ANP) et d'un programme de formation en cours de 8.000 autres agents. Parallèlement, les agents formés effectuent, a-t-il mentionné, des exercices de simulation sur les sites avec la supervision des officiers de services de sécurité en vue de tirer des leçons et d'améliorer les capacités de réactivité. Evoquant un « vaste programme de moder-

nisation des systèmes de surveillance, d'anti-intrusion et de contrôle d'accès aux sites névralgiques », M. Belhocine a affirmé aussi que Sonatrach a mis en place, dans le cadre d'une convention-cadre avec un établissement spécialisé de l'ANP, un nouveau système de surveillance au niveau d'un important nombre de sites avec l'installation de caméras de nouvelle génération et de haute performance, ainsi que plus d'obstacles physiques. « Nous avons aussi opéré une intensification de nos moyens de surveillance aérienne de nos installations et des canalisations », a-t-il soutenu, annonçant « le recrutement des centaines d'agents de sûreté internes

durant l'année 2023 », afin de rajeunir les effectifs du dispositif. En matière de financement, l'intervenant a rappelé que Sonatrach a mobilisé un budget de 58 milliards DA, soit l'équivalent de 400 millions de dollars, consacrés à la couverture des coûts de la sécurité interne. Ce budget couvre, a-t-il détaillé, les coûts des équipements, de la formation, de l'entretien des dispositifs de protection, la rémunération, ainsi que les investissements visant la modernisation des moyens de la sécurisation des sites d'exploration et production, tandis qu'un budget spécial est consacré à la partie de protection contre les cyber-menaces.

APS

ELLE A DOUBLÉ SA PRODUCTION L'AGRICULTURE ALGÉRIENNE FAIT PARLER D'ELLE AU FORUM DE DAVOS (SUISSE)

De belles performances ont été atteintes au cours de ces deux dernières années, dans le secteur agricole. Et cela n'est pas passé inaperçu au Forum économique de Davos, Suisse. Un rapport du Forum sur les modèles « reproductibles » de transitions alimentaires, naturelles et sanitaires, a cité l'Algérie comme un exemple de réussite.

«L'Algérie a plus que doublé sa production alimentaire par habitant depuis 2020 », indique le rapport qui souligne qu'un tel résultat a été obtenu « grâce à des programmes gouvernementaux et à des innovations agricoles ». L'Algérie sert ainsi « d'exemple » aux pays qui souhaitent améliorer la productivité, la durabilité et l'approvisionnement alimentaire, ajoute le rapport du Forum de Davos qui considère l'Algérie et le Maghreb comme des « pionniers » qui utilisent « des technologies et des pratiques agricoles innovantes pour améliorer la durabilité ». D'autres pays ont été cités dans le rapport : l'Inde, l'Éthiopie, le Ghana, le Vietnam, le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Le Ghana, l'Inde et le Vietnam ont par exemple débloqué et soutenu les petites et moyennes entreprises alliées aux agriculteurs et opérant dans les chaînes alimentaires locales.

Le Vietnam a augmenté sa production de riz de manière durable et le Canada ainsi que la Nouvelle-Zélande ont rendu leur secteur agricole plus respectueux du climat.

Le rapport note que les agriculteurs sont plus susceptibles d'adopter de nouvelles pratiques si l'économie joue en leur faveur, mais cela nécessite « l'action de nombreuses parties prenantes ».

R.E.

L'OPEP TABLE SUR UNE CROISSANCE INCHANGÉE DE LA DEMANDE DE PÉTROLE POUR 2023

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu inchangées ses prévisions sur la croissance de la demande de pétrole pour 2023, dans un environnement économique mondial marqué par de nombreuses incertitudes et défis. L'Opep table dans son dernier rapport sur une croissance de la demande de 2,2 millions de barils par jour (mb/j), « avec une croissance de 0,3 mb/j dans les pays de l'OCDE et de 1,9 mb/j dans les pays hors OCDE », comme lors de son point de décembre. Elle prévoit une performance meilleure qu'escompté de l'activité économique chinoise après la levée des restrictions anti-Covid, justifiant de révi-

ser, mais de façon mineure, la prévision de croissance de demande de pétrole. Cependant, la situation devrait à l'inverse se détériorer dans les autres régions, faisant baisser la demande de pétrole, selon le rapport. « Cette prévision demeure sujette à des incertitudes, liées notamment à la marche de l'économie mondiale, aux évolutions des mesures de lutte contre le Covid-19, et aux tensions géopolitiques », souligne l'Organisation dans son rapport de janvier. « Même si le rythme de la croissance devrait se poursuivre durant l'année 2023, l'économie mondiale continue à naviguer entre de nombreux défis, l'inflation élevée, le resserrement

monétaire des principales banques centrales et les niveaux élevés de dette souveraine dans plusieurs régions », ajoute l'Opep qui table sur 2,5% de croissance économique mondiale, après 3% attendus pour 2022. Pour 2022, l'Opep estime que la demande de pétrole a augmenté de 2,5 mb/j, une hausse tirée par les pays hors OCDE. Pour rappel, les pays de l'Opep ont augmenté en décembre leur production de 91.000 barils par jour par rapport à novembre, pour atteindre un total de 28,97 millions de barils par jour, selon des sources indirectes citées mardi dans le rapport.

Y.B.